SyMEL
Préserver et partager

LA MANCHE
Syndicat Mixte
Espaces Littoraux de la Manche

BILAN D'ACTIVITÉ
2018

SOMMAIRE

01 | **La structure et les personnes** 3

02 | **Le bilan financier** 5

03 | **La gestion des espaces naturels littoraux**
Le territoire d'intervention du SyMEL 6

3-1 Le territoire d'intervention du SyMEL 7

3-2 Les plans de gestion 8

3-3 Les faits marquants 9

3.3.1 Évènements et déplacements sur sites en gestion 9

3.3.2 Adaptation aux changements du milieu 12

3.3.3 Les travaux d'aménagements et d'entretien des sites 14

3.3.4 L'accueil du public et la surveillance 26

3.3.5 Les études et les suivis 31

3.3.6 La gestion agricole et cynégétique 37

04 | **La communication et la sensibilisation** 43

05 | **Les partenariats** 44

01 | La structure et les personnes

LA STRUCTURE

Le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) émane du conseil départemental qui assure une partie importante de son financement auquel s'ajoutent les cotisations des collectivités intercommunales littorales adhérentes.
Le SyMEL assure la gestion des espaces naturels littoraux, propriété du Département de la Manche, du Conservatoire du littoral ou mis à la disposition de ce dernier, sur les territoires des EPCI littorales de la Manche. Il a pour objectif d'y préserver et conserver les équilibres écologiques et le paysage tout en favorisant le maintien et le développement des activités traditionnelles des sites (agriculture, chasse...) dans le respect de la biodiversité et des équilibres des sites.

L'INSTANCE DECISIONNELLE (AU 31 DÉCEMBRE 2018)

Le SyMEL est un syndicat mixte ouvert administré par un comité syndical composé de délégués élus par les organes délibérants des collectivités membres :

- le conseil départemental (10 représentants dont 1 représentant titulaire assure la présidence du SyMEL)
- les communautés de communes littorales (1 représentant titulaire par communauté de communes soit 11 délégués)

Des membres consultatifs sont associés aux réunions du Comité : le Directeur Général des Services du Département, le délégué de rivage Normandie du Conservatoire du littoral, Manche Développement, le Payeur Départemental (comptable-receveur du SyMEL), le Service Mutualisation de syndicats mixtes satellites du conseil départemental.
Madame Valérie NOUVEL a été élue Présidente du SyMEL le 26 mai 2015.
Deux Vice-Présidents ont également été élus :
Mme Christine LEBACHELEY 1re vice-présidente a été élue le 26 mai 2015
M. Philippe DESQUESNES 2e vice-présidenta été élu le 15 mai 2017.

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Frédérique BOURY - canton LES PIEUX	M. André DENOT - canton de PONTORSON
Mme Catherine BRUNAUD-RHYN - canton d'AVRANCHES	M. Jean-Paul FORTIN - canton LA HAGUE
Mme Christèle CASTELEIN - canton de VALOGNES	M. Jean-Marc JULIENNE - canton GRANVILLE
Mr Antoine DELAUNAY - canton d'AVRANCHES	Mme Martine LEMOINE - canton VILLEDIEU LES POELES
Mr Dominique HEBERT - canton EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	Mme Françoise LEROSSIGNOL - canton de BRICQUEBEC
Mme Christine LEBACHELEY - canton du VAL DE SAIRE	
Mme Patricia LECOMTE - canton de BREHAL	
Mr Alain NAVARRET - canton de BREHAL	
Mr Jean LEPETIT - canton du VAL DE SAIRE	
Mme Valérie NOUVEL - canton de PONTORSON	

DÉLÉGUÉS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES		
	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CdC de La Baie du Cotentin	M. Pierre AUBRIL	M. Michel HAIZE
Cté d'agglomération du COTENTIN	Mme Nicole BELLIOT DELACOUR	M. Bernard POTTIER
	Mme Bernadette LE BRUN	M. Jacques CAPELLE
	M. Jean-Michel BOUILLON	M. Edouard MABIRE
Commune nouvelle la Hague	/	/
	M. Philippe MERCIER	M. Martial JEAN
CdC Côte Ouest Centre-Manche	M. Jean-Pierre DESJARDIN	M. Eric AUBIN
	Mme Arlette MARESCQ	M. Guy CLOSET
CdC Coutances Mer et Bocage	M. Erick BEAUFILS	M. Christian GOUX
	M. Frédéric LONGUET	M. Jacques DURET
CdC Granville, Terre et Mer	M. Philippe DESQUESNES	M. Jean-Paul LAUNAY
Cté d'agglomération MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE	M. Vincent BICHON	M. CLaude FOURRE

L'ÉQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

La direction du SyMEL est assurée via une mise à disposition, par **Saïd EL MANKOUCH**, directeur de la Gestion de l'Espace et Ressources Naturelles du Département.

1 responsable technique à Saint-Lô ; **Valentin PAILLETTE** assure l'encadrement de l'équipe technique composée de :

3 agents aux missions transversales sont basés à Saint-Lô et hébergés par le Département au second étage du bâtiment principal de la maison du Département.

- Eric NEUVILLE technicien chargé des chantiers pédagogiques et parc de matériel, garde du littoral du havre de Surville
- Bénédicte GUILLOTTE : technicienne agri-environnement
- Marie DEVILLE : technicienne gestion et suivis naturalistes et volets cynégétiques

11 gardes du littoral répartis en 8 antennes (secteurs)

- Christian LECONTE à Carentan : (Côte Est – Baie des Veys)
- William ARDLEY, Ludivine GABET à Saint-Pierre-Eglise (Val de Saire)
- Christelle BONNISSENT, Sébastien HOUILLIER à Beaumont-Hague (La Hague)
- Yann MOUCHEL à Barneville-Carteret (Côte des Isles)
- Antony HANNOK à Lessay (Côte Ouest – Centre Manche)
- Michel DAVID à Agon-Coutainville (Côte Ouest – Sud Manche)
- Rodolphe BION à Vains (Baie du Mont-Saint-Michel)
- Arnaud GUIGNY et Pierre SCOLAN à Granville (Archipel de Chausey)

Les gardes du littoral assurent des missions d'animation locale, de travaux de gestion et d'aménagements, d'entretien, de surveillance, de réalisation d'études, suivis naturalistes, ...

Un **service mutualisé** au sein de l'administration départementale assure pour les 4 organismes satellites du Conseil départemental, dont le SyMEL, le suivi administratif et financier, l'organisation administrative, le secrétariat et la communication.
La gestion administrative du personnel étant assurée pour le compte du SyMEL par la direction des ressources humaines du conseil départemental.

Ils ont rejoint le SyMEL en 2018 :

- Marie DEVILLE : technicienne gestion et suivis naturalistes et volets cynégétiques
- Thé FENOUILLERE : saisonnier été 2018 - Chausey

Vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements :
n'hésitez pas à contacter le SyMEL
au **02 33 05 98 83**
ou **symel@manche.fr**
ou consulter son site internet :
www.symel.fr

02 | Le bilan financier

FONCTIONNEMENT 2018

RECETTES RÉALISÉES

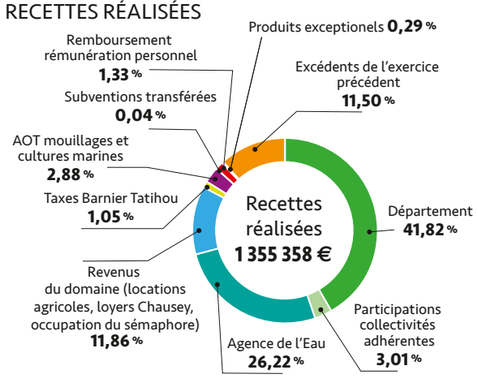

DÉPENSES RÉALISÉES

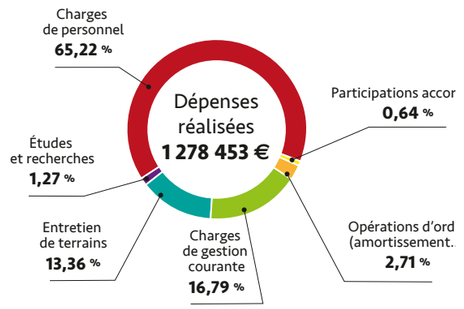

INVESTISSEMENT 2018

RECETTES RÉALISÉES

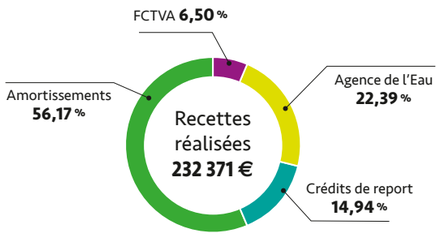

DÉPENSES RÉALISÉES

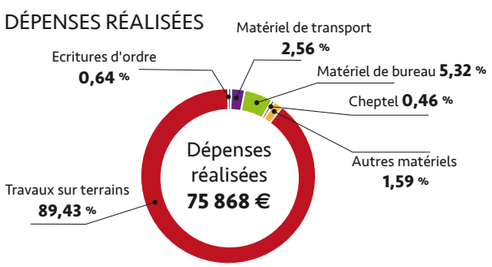

MONTANTS ENGAGÉS EN 2018 DANS LA MANCHE - MISSIONS DE PROPRIÉTAIRE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Le Conservatoire du littoral investit sur ses propriétés.
Le montant engagé en investissement pour 2018 s'élève à **615 945,66 €** et se répartit comme suit :

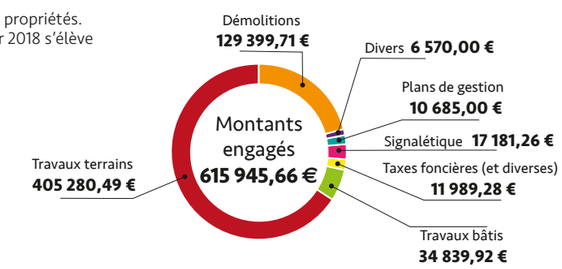

LES FINANCEURS

03 La gestion des espaces naturels littoraux

03|1 Le territoire d'intervention du SyMEL

Le SyMEL intervient sur 40 sites constitués d'espaces naturels de la Manche sur une surface de 5 167 ha de domaine terrestre et 5 000 ha de Domaine Public Maritime (DPM).

Ces nouvelles surfaces sont de nouvelles acquisitions réalisées aussi bien par le Conservatoire du littoral que par le Département de La Manche.

Au cours de l'année 2018, le Comité syndical du SyMEL s'est positionné favorablement sur la création/extension de trois périmètres d'intervention du conservatoire du littoral dans la Manche, préalablement à l'examen des dossiers en réunions du Conseil de rivage de Normandie :

	SITE	COMMUNES	SURFACE	JUSTIFICATIONS
Création de site	Mont Manet	Genêts, Vains	117 ha	Enjeux paysagers (site classé), enjeux écologiques (zone humide), limite d'urbanisation, Bergerie Cerbonney (conflit loi littoral)
Création de site	Havre de la Sienne (Sud) (nom de site à trouver)	Regnéville	100 ha	Enjeux paysagers (abords du havre), Enjeux qualité de l'eau (cultures en bord de havre), terrains de replis pour gestion complémentaire des usages agricoles et fonctionnalités avec le Havre, assurer la continuité piétonne autour du havre
Extension de site	Pointe de Jardeheu - Anse St Martin	Omonville-la-Petite	35 ha	Opportunité : petite donation Enjeux paysagers (site classé), enjeux écologique et patrimonial (boisement, Natura 2000)

Les enjeux à l'interface Terre-Mer identifiés en particulier sur les deux nouveaux sites en création, avec des enjeux agricoles et de préservation du milieu et de la qualité de l'eau, associés aux enjeux de biodiversité et paysagers, correspondent aux enjeux majeurs identifiés sur notre littoral et pour lesquels le SyMEL entend maintenir et renforcer son action.

A travers ces 3 propositions de périmètres, la zone d'intervention du Conservatoire dans la Manche s'accroît de 252 ha.

LE FONCIER EN CHIFFRES CLES

PROPRIÉTES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL (hors réserves naturelles nationales)

3 940 ha gérés par le Symel

PARCELLES GEREES SOUS SERVITUDE DE PROTECTION DU CONSERVATOIRE

886 ha

ATTRIBUTIONS DU DPM AU CONSERVATOIRE

5 000 ha sur l'archipel de Chausey

PROPRIETES DU DEPARTEMENT DE LA MANCHE

341 ha

03|2 Les plans de gestion

À partir d'une expertise partagée au sein d'un comité de gestion qui réunit les acteurs du territoire, le plan de gestion définit les objectifs et les orientations selon lesquelles le site doit être géré.

Le **plan de gestion** d'une durée désormais de 10 ans est généralement décliné en plans opérationnels qui couvrent une période de 3 ans.
Le **plan opérationnel** permet de définir les actions à mener en fonction des contraintes et des moyens budgétaires et humains.
Au cours de l'année 2018, la démarche d'élaboration d'un **document unique de gestion**, initiée par le Conservatoire du littoral, s'est poursuivie sur les sites de la côte ouest après l'approbation de ceui du Val de Saire.

Le **document unique de gestion** fusionne les documents d'objectifs Natura 2000 et les plans de gestion des sites du Conservatoire du littoral en affichant dans un seul et même document toutes les orientations de gestion.

À mi-parcours ou à leur terme, les plans de gestion sont évalués. Grâce à cela, le gestionnaire peut ajuster ses interventions.

Plusieurs comités de gestion ont été organisés au cours de l'année :

Pointe du Grouin du Sud	11/01/2018
Bois d'Ardennes	21/06/2018
Chausey	22/06/2018
Havre de Surville	12/11/2018
Cap de Carteret et flèche de Barneville	13/11/2018

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Durée couverte
235 - LES VEYS (Pointe de Brévands)							2005-2009
394 - BEAUGUILLOT (Polder de Ste-Marie-du-Mont)							-
205 - UTAH-BEACH							2002-2006
266 - ILE DE TATIHOU							2011-2020
							2016-2018
154 - ETANG DE GATTEMARE							2018-2028
272 - MARAIS DE RETHOVILLE							
247 - POINTE DE LA LOGE							
226 - POINTE DU BRICK / Tocqueboeuf							
226 - POINTE DU BRICK/ Landes de Fermanville							
269 - FALAISES DU MUR BLANC							2009-2019
268 - POINTE DE JARDEHEU							2009-2019
203 - POINTE DE LA HAGUE							2009-2019
215 - NEZ DE JOBOURG							2009-2019
214 - DUNES DE VAUVILLE (landes de Vauville uniquement)							2009-2019
214 - DUNES DE VAUVILLE (Bois de Beaumont uniquement)							2010-2020
313 - DUNES DE L'ANSE DE VAUVILLE							2017-2021
CAP DE CARTERET							2018-2028
DUNES DE ST-JEAN-DE-LA-RIVIERE, ST-GEORGES-DE-LA-RIVIERE ET PORTBAIL							2017-2027
029 - LES VERTES FOSSES - CAP DU ROZEL							2019-2029
058 - DUNES D'HATAINVILLE							
041 - DUNES DE LINDBERGH							
006 - HAVRE DE SURVILLE							
290 - HAVRE DE LESSAY							2004-2010
419 - LANDES DE LESSAY (lande du Camp)							2008-2018
DUNES DE PIROU							2012-2021
							2012-2016
DUNES D'ANNEVILLE ET GOUVILLE-SUR MER							2012-2021
							2012-2016
187 - POINTE D'AGON							2006-2010
342 - DUNES D'ANNOVILLE							-
458 - HAVRE DE GEFFOSSES (Geffosses)							-
316 - HAVRE DE LA VANLEE (Lingreville)							2011-2021
413 - DUNES DE BREVILLE (Bréville)							2004-2009
LES PRES DE LA SIENNE							-
422 - ÎLES CHAUSEY							2009-2012
486 - FALAISES DE CAROLLES-CHAMPEAUX							2011-2019
							2016-2020
263 - DUNES DE DRAGEY							2011-2019
866 - ÎLOT DE TOMBELAINE							2011-2019
320 - POINTE DU GROUIN DU SUD							2011-2019
585 - PRÉS DE L'HOPITAL							-
623 - MARE DE BOUILLON							2015-2025
							2016-2018

Plan de gestion prop CdL — Plan opérationnel prop CdL — Plan de gestion prop CGal — Document unique pour plusieurs sites — 3 Année d'exécution

03|3 Les faits marquants

3.3.1. Évènements et déplacement sur sites en gestion

Accueil d'une délégation en lien avec la gestion adaptative du trait de côte sur les sites du SyMEL :

Le ministère de la transition écologique et solidaire a lancé une démarche de concertation sur la prise en compte de l'évolution des espaces littoraux, sous l'égide du comité national de suivi de la stratégie de gestion intégrée du trait de côte
Dans ce cadre, des ateliers participatifs réunissant des acteurs d'horizons variés (élus, universitaires, associations, administrations, opérateurs, etc.) ont été organisés à l'échelle nationale.
Sur le secteur de Coutances, en réponse à l'appel à projets «notre littoral pour demain», une session d'ateliers était organisée les 11 et 12 avril autour du thème «quels projets pour des territoires littoraux en mouvement?».
Une intervention en salle et une visite étaient organisées par la communauté de communes de Coutances Mer et Bocage et la DREAL Normandie sur le site naturel protégé de la Pointe de Montmartin-Sur-Mer. Occasion de visualiser sur le terrain les apports des méthodes douces menées par le SyMEL pour reconstruire le massif dunaire et échanger sur les actions qu'il est possible de déployer à long terme dans la zone d'intervention du Conservatoire du littoral pour une adaptation aux changement climatiques et une gestion douce et adaptative du trait de côte.

16 mai 2018 : présentation publique du chantier de la Samaritaine

En présence de Mme Nouvel, et du Président du conseil d'administration du conservatoire, M. Hubert de Jean de la Batie, de membres du conseil de rivage Normandie, de M. Lacoste, délégué du Conservatoire en Normandie, du sous-Préfet de Coutances, du Maire de Lingreville, de représentant de l'AESN et de l'EPFN, et de nombreux habitants de la commune... une présentation publique a eu lieu à l'occasion de l'achèvement du chantier important engagé par le Conservatoire du littoral et l'EPFN (délégation de maîtrise d'ouvrage) sur le site de l'ancienne décharge dite de la « Samaritaine » à Lingreville. Le coût du projet s'est élevé à 1,56 M€ démontre l'ampleur et la complexité du chantier.

18 mai 2018 : Déplacement des membres du conseil de rivage de Normandie sur la Mare de Bouillon, en présence de Mme Nouvel

20 juin 2018 : Signature d'une convention partenariale Conservatoire du littoral, SyMEL et Fédération des chasseurs de la Manche relative à la gestion des « Prés de l'Hôpital » d'Avranches

Une manifestation a été organisée dans la salle du conseil municipal d'Avranches pour marquer la signature d'une convention partenariale qui organise la gestion du site des Prés de l'Hôpital entre le SyMEL, gestionnaire des propriétés du Conservatoire du littoral dans la Manche et la Fédération des chasseurs de la Manche.
Cette convention formalise la volonté commune de pérenniser la préservation de ce site majeur pour la Faune Sauvage dont l'intérêt est indéniable en termes d'accueil des oiseaux au sein de l'entité fonctionnelle des zones périphériques de la baie du Mont Saint Michel.
Le Conservatoire du littoral dispose sur le site des « Prés de l'Hôpital » sur la commune d'Avranches d'un périmètre d'intervention autorisé de 55 ha. L'établissement est propriétaire de 2 ha et une dizaine d'hectare est en cours d'acquisition.

La fédération des chasseurs de la Manche est impliquée de longue date dans la préservation des espaces naturels, en particulier des zones humides littorales. Elle gère sur le site des Prés de l'Hôpital, 25,5 ha de terrains propriétés de la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage.
Cette manifestation a été l'occasion pour la fédération départementale des chasseurs de la Manche de présenter les aménagements réalisés sur le site en lien avec des mesures de compensation décidés dans le cadre du projet de rétablissement du caractère maritime du Mont Saint Michel.

9 septembre et 20 décembre 2018 : Visites du procureur de la République, M. Cyril LACOMBE, sur les sites du SyMEL.

Le 20 décembre, une visite sur le terrain a été organisée (Lande du Camp à Lessay, dunes de Bretteville/Ay, site de la Pointe du banc à St Germain/AY), en présence de Mme Nouvel, présidente du SyMEL et M. Morin, 1er vice-président du Département, pour présenter au Procureur de la République le panel des missions engagées par le SyMEL, ainsi qu'une illustration de différentes situations rencontrées par les agents du SyMEL dans l'exercice des missions de préservation des milieux et de la biodiversité (Point sur la gestion d'une zone humide à grande valeur patrimoniale, illustration des enjeux de gestion douce du trait de côte, point sur les gestions cynégétique et agricoles et enjeux interface terre-mer à travers la gestion pastorale des prés-salès du havre). Occasion pour M. Le procureur de mieux appréhender les enjeux et les défis que représente la gestion des sites naturels littoraux.
Cette visite fait suite à un autre déplacement du Procureur sur l'Archipel de Chausey, le 9 septembre, où le procureur a souhaité s'imprégner du travail mené par différents agents de l'Etat en charge de la Police de l'environnement, dont les gardes du SyMEL, sur la sensibilisation, la prévention et la réglementation de la pêche de loisir à Chausey.

Finalisation du nouveau plan de gestion du Cap de Carteret

Basé sur l'évaluation de 2013, le nouveau plan de gestion réalisé en interne sous forme de plan opérationnel a été finalisé en 2018. Dans la continuité des actions engagées, ce nouveau document opérationnel élaboré en concertation avec les partenaires locaux pose les bases des actions complémentaires à mettre en œuvre pour poursuivre la préservation du site, de sa biodiversité tout en cadrant son ouverture au public et en valorisant ses patrimoines.
L'ouverture du phare au public par l'Office de Tourisme du Cotentin qui est un succès, la mise en place de futurs locaux pour l'antenne locale du SyMEL en 2019 constituent des étapes supplémentaires dans la gestion et la mise en valeur du site.

Le document a été présenté le 13 novembre aux membres du Comité de gestion en mairie de Barneville-Carteret puis validé le 11 décembre 2018 par les membres du comité syndical du SyMEL.

© Y. Mouchel

Lancement de la préparation du 3e plan de gestion de la Lande du Camp à Lessay

Après 6 mois de stage, Tanguy Pain, stagiaire en Master 2 à Eco Caen, a contribué à l'écriture du troisième plan de gestion de la Lande du Camp.
Ce plan de gestion reprend en grande partie les objectifs des deux premiers plans, à savoir un maintien du paysage ouvert, la lande basse ayant la plus haute valeur patrimoniale.

Le second plan de gestion, avait également acté une libre évolution d'une partie du site, déjà en cours de boisement, ainsi, la lisière Est n'était plus exploitée ou gérée depuis une vingtaine d'année. Si ce choix avait été réalisé par pragmatisme (trop coûteux à restaurer pour revenir à une lande...), le choix du corridor biologique boisée adjacent à une lande ouverte semble également pertinent.

À ce titre, Tanguy a réalisé, en partenariat avec Sébastien Étienne, ingénieur de l'ONF pour les départements de la Manche et du Calvados et conservateur de la réserve naturelle nationale de Cerisy, un inventaire d'insectes saproxyliques, insectes liés, entre autre, à la décomposition des bois. Parmi les insectes inventoriés, 5 espèces patrimoniales liées aux vieilles haies et aux vieux boisements de saules ont été notées. La non-intervention ajoute donc un autre pan de biodiversité au site !

Le plan de gestion préconise, dans la continuité des actions engagées, la poursuite de la restauration de la zone humide que sont les landes de Lessay (Voir page 22 pour les travaux mis en œuvre à ce titre.)

Enfin, l'évolution du foncier local a permis une rencontre avec la SAFER pour évoquer les futures acquisitions sur le périmètre d'intervention (80 hectares de prairies en contact avec la lande). En 2018, ce sont 3,2 hectares qui sont entrés dans le domaine du Conservatoire du littoral.
Cette future cohérence d'intervention de la Lande du Camp pourra permettre, d'une part, la restauration d'une ancienne tourbière transformée en étang dans les années 60, mais aussi la maîtrise d'une unité pastorale cohérente.
Le pâturage constitue le principal outil d'entretien et de conservation des landes, mais il doit être extensif pour être favorable à la faune et la flore présente sur le site, tout comme aux animaux qui pâturent.
En effet, s'il n'est pas possible de pâturer la lande toute l'année, la présence de prairies permettra d'allonger la période de pâturage éventuelle d'un agriculteur.
Le plan de gestion de la Lande du Camp sera finalisé sur la base du travail de stage de 2018 et sera validé par un comité de gestion en 2019.

Vue aérienne mare Sud lande du Camp

© Conservatoire du littoral

3.3.2. Adaptation aux changements du milieu

La gestion adaptative dans le Val de Saire après les tempêtes hivernales dont Eleanor

La disparition d'une partie du cordon dunaire au profit de l'étalement de la plage ou DPM

Le cordon dunaire, propriété du Conservatoire du littoral, situé aux premières loges lors des assauts maritimes s'est retrouvé amputé d'une surface d'environ 1ha à Réthoville, commune déléguée de Vicq-sur-mer. Disparu sur toute sa largeur par endroit (15m), il a laissé place à la plage qui s'étale jusqu'aux limites de parcelles agricoles, en position rétro-littorale autrefois. Elles sont désormais atteintes ou menacées de recouvrement de sable et d'intrusion d'eau saline modifiant profondément les possibilités d'exploitation agricole.

Littoral de Rethoville Â © F. Levalet – SyMEL

L'activité agricole face aux nouvelles configurations des sites

La modification des parcelles a concerné 3 agriculteurs. Les échanges ont permis de revoir les usages et les modifications de surfaces afin de les intégrer dans leur convention.
Pour le premier, l'ensablement d'une partie des surfaces et des clôtures ne permet plus le pâturage par des génisses. Il a été proposé de modifier ses surfaces utiles et de faire de la fauche vers la fin du mois de juin.
Pour le second, un travail conjoint avec la garde du secteur a permis de remettre en état la clôture (80 piquets, 1km de fil électrique) pour maintenir une étanchéité de l'enclos et permettre le pâturage des 25ha de marais. Enfin, le dernier agriculteur déjà confronté à ces changements, cumulant une perte de surface, l'ensevelissement d'une partie de la clôture posée en 2017 et une présence importante d'eau, s'est adapté en conduisant son troupeau de bovins avec une installation électrique mobile à sa charge.

L'eau accumulée dans les marais

La partie maritime du nô de Vrasville a fini par céder en ce début d'année, provoquant ainsi une élévation importante du niveau d'eau dans le marais avec les pluies et les submersions répétées.

Vrasville en eau © F. Levalet – SyMEL

Ce cas de figure a été envisagé à terme lors de l'élaboration du Document Unique de Gestion (DUG) et la thématique a été traitée en groupe de travail avec toutes les parties prenantes. Pour ce nô, compte tenu de son état de délabrement, une autorisation de travaux d'entretien avait été validée mais sans remise à neuf et sans sollicitation de fonds publics.

La SCI du Val de Saire, propriétaire du marais voisin à celui de Vrasville, conscient de l'inéluctabilité de la situation mais désireux de s'adapter ultérieurement, a pris en charge des travaux de petite réparation. Sur la base d'une proposition, le Conservatoire, le SyMEL et la DDTM ont visé des travaux permettant de retrouver un nô fonctionnel en recherchant un coût moindre et une efficacité la plus longue possible.

Le marais du Hable a connu également une hausse du niveau d'eau liée à la formation d'une brèche dans le cordon dunaire, à proximité du nô. Une quantité importante de sable est venue obstruer totalement le cours d'eau juste avant son passage dans le nô. Cet état a duré quelques mois, rendant le marais profitable aux oiseaux d'eau. La création d'un sillon à la pelle manuelle pendant les grandes marées de mars a eu raison de l'obstacle meuble et instable permettant ainsi de retrouver un marais de prés salés, en eau de façon temporaire et entretenu par du pâturage.

Le sable du hable

Ouverture dans le sable du hable

© F. Levalet

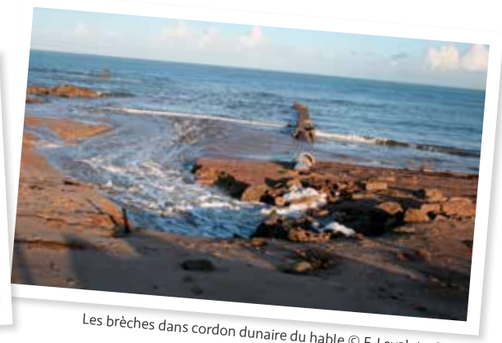

Les brèches dans cordon dunaire du hable © F. Levalet - SyMEL

Les solutions de cheminement pédestre

Les tempêtes ont également balayé des parties du cheminement littoral. En hiver, puis au printemps, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP) et la garde ont passé en revue les indications à revoir entre Fermanville et Gatteville-Phare pour diriger les marcheurs vers des passages plus praticables. Par la suite, 3 jours ont été nécessaires au CDRP pour faire toutes les modifications. Le travail se poursuit pour d'autres points devenus dangereux dans le secteur.

3.3.3. Les travaux d'aménagements et d'entretien des sites

SECTEUR CÔTE EST

Gestion du polder Sainte-Marie et du polder Carmel à Brévands : installation d'échelles limnimétriques

Le polder de Sainte Marie du Mont, localisé sur la commune du même nom, correspond à quinze parcelles acquises par le Conservatoire du Littoral entre 1997 et 2006. Sa gestion a été déléguée au SyMEL (Syndicat Mixte de gestion des Espaces Littoraux) de la Manche dès l'acquisition des premières parcelles.
Ces terres ont été gagnées sur la mer, au détriment de milieux naturels patrimoniaux, pour une mise en valeur agricole. Ce site est complémentaire à la Réserve Naturelle Nationale (RNN) du Domaine de Beauguillot.

C'est la complémentarité avec la RNN, réputée pour l'accueil de l'avifaune hivernante et migratrice et en particulier les oiseaux d'eau (anatidés et limicoles), qui a dirigé les mesures de gestion mises en œuvre par le SyMEL.
Ainsi, des modifications ont eu lieu au niveau de l'agriculture avec la transformation de zones de cultures en zone de pâturage ou de fauche et des niveaux d'eau avec leur augmentation progressive. Ces deux éléments sont primordiaux pour les oiseaux d'eau (site de nourrissage et de repos) en migration ou reproduction. En effet, ce site est au cœur de la Baie des Veys, espace d'accueil important pour les anatidés et des limicoles.
Enfin, la RNN du Domaine de Beauguillot est actuellement dans une procédure d'extension afin d'intégrer le polder. Des études complémentaires sont en cours.

28 avril 2016

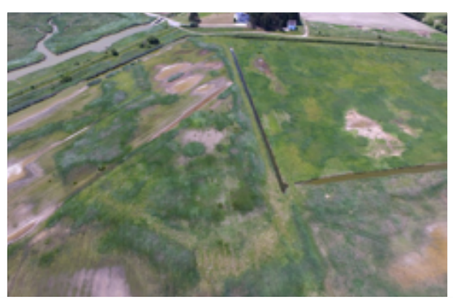

03 juin 2018

Dans le cadre du suivi par le SyMEL des niveaux d'eau dans le polder de Sainte-Marie, un géomètre a été sollicité par le SyMEL pour déterminer les indicateurs de base à respecter. Ces indicateurs se définissent par la pose de piquets donnant la hauteur de niveau d'eau par rapport au niveau de la mer sur la base de la référence NGF 69. Cette référence sert de base à la gestion des niveaux d'eau des polders plus bas que le niveau de la mer.
3 échelles limnimétriques ont été posées fin 2018 par le garde du littoral du SyMEL, servant à communiquer sur les hauteurs d'eau dans le polder grâce aux opérations de suivis réalisées 2 à 3 fois par semaine.
Ces échelles donnent une base de lecture au garde qui assure l'ouverture ou non de la vanne du polder et obtenir la hauteur d'eau souhaitée pour l'accueil des espèces ornithologiques qui fréquentent le site.

Toujours dans le cadre des suivis ornithologiques, le même type d'opération a été réalisé avec la pose de 2 échelles limnimétriques sur le site du **polder Carmel à Brévands.**

Gestion des orties et chardons Tatihou

Conformément au plan de gestion du site naturel protégé de l'île Tatihou, deux opérations d'entretien annuel des chardons et orties ont lieu sur les parties dénommées : la plaine et la digue.
En 2018, deux nouvelles opérations d'entretien ont été réalisées sur une superficie de 10ha par débroussaillage manuel et broyage mécanisé, sans exportation des coupes, par l'entreprise SVB.

La première intervention a eu lieu en juin, la seconde a été réalisée mi-septembre.

Cet entretien annuel est indispensable à l'exploitation de ces parcelles confiées par voie de convention de gestion agricole à l'éleveuse qui y fait pâturer son troupeau de moutons de mars à novembre.

Sur le site de l'île de Tatihou, le 16 Janvier 2018 : un déplacement était organisé par le SyMEL avec la Direction du Patrimoine du Conseil départemental, le Conservatoire du littoral et l'association Orchis.

Cette visite avait pour objectif le calage des interventions à programmer sur la végétation pour dégager des ouvertures en vue d'une mise en valeur du patrimoine bâti de Tatihou tout en préservant le paysage végétalisé sur le site.

SECTEUR HAGUE

Broyage dans les landes de Vauville

Chaque année, des actions de broyage ou de brûlage sont réalisées dans les landes de Vauville pour assurer la circulation des animaux, limiter, plus globalement la fermeture des milieux et ainsi favoriser les landes basses à bruyères.
En 2018, environ 1ha50 de landes ont été broyées avec l'export des produits de coupe.

Des aménagements agricoles pour l'abreuvement des bovins en cours d'eau

Au lieu-dit l'épinette à Vauville, il a été constaté des dégradations au niveau du cours d'eau de la vallée Digard liées à l'abreuvement des bovins dans une parcelle appartenant au Conservatoire du littoral.
La concentration des bovins sur un petit linéaire de cours d'eau provoquait un piétinement important et une certaine pollution par les déjections.
Des travaux de clôture ont été menés sur 130ml pour protéger le cours d'eau et un abreuvoir gravitaire a été installé garantissant ainsi un accès à l'eau pour les animaux mis à pâturer.
Ces travaux ont fait l'objet d'un financement par l'agence de l'eau.

Entretien des prairies humides de fond de vallée

Les vallées encaissées, bordées de landes ou friches renferment le long de cours d'eau des prairies humides particulièrement intéressantes d'un point de vue écologique mais délaissées par l'activité agricole du fait de la difficulté d'exploitation (accès, pente, portance). Il s'y développe alors des fourrés à ronces et prunelliers ainsi que des boisements à saules et/ou aulnes.
Pour le maintien de la biodiversité à l'échelle de ces vallées si caractéristiques, des actions de restauration ont été menées cette année à l'exemple du Castel Vendon avec le broyage de 2000m² de friches.
D'autre part, l'entretien de plusieurs prairies a été réalisé par débroussaillage manuel ou par pâturage avec les animaux du SyMEL sur Gréville-Hague et Beaumont.

Restauration de 3 mares : sites de la Pointe de Jardeheu et falaises du Mur blanc

Jusqu'au début du XXe siècle, les mares des prairies de la Hague étaient régulièrement entretenues par les exploitants afin de s'assurer l'abreuvement du bétail. Ces mares se trouvaient alors naturellement colonisées par une faune et une flore spécifiques qui font encore aujourd'hui l'une des richesses écologiques des prairies littorales de la Hague.
Parce que le phénomène naturel d'atterrissement des mares provoque une disparition progressive de celles-ci, le SyMEL intervient fréquemment aux travers d'opérations de restauration par curage ou par débroussaillage. En 2018, en accord avec les exploitants agricoles, trois mares quasiment disparues ont été recreusées et clôturées dans des parcelles agricoles des sites des falaises du mur blanc et de la pointe de Jardeheu. L'atterrissement des trois mares étant très avancé, le recreusement de celles-ci s'est fait de façon relativement libre, il a été délibérément choisi de les faire d'une profondeur d'environ 50cm pour une surface maximale de 10m² d'eau libre. Les berges de chaque mare alternent pentes douces et pentes plus dures.
Deux des trois mares seront temporaires, toutes vont être entretenues par un débroussaillage annuel (automne) et entrer dans le programme de suivi des amphibiens.

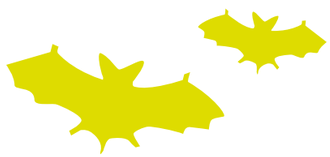

SECTEUR VAL DE SAIRE

Arrivée d'Isidore et de Haribo

Deux ânes ont rejoint le cheptel du SyMEL depuis le mois de septembre. Ils prennent le relai suite à la disparition de Pommeau et le déplacement de Lutin à la Hague. Pour les dunes et marais du Val de Saire, Isidore et Haribo pâturent des parcelles de petite surface, d'accès difficile ou sans ressources fourragères suffisantes mais présentant un intérêt écologique. Leur action d'entretien est attendue sur les ajoncs évitant ainsi la fermeture du milieu et sur les prairies maigres de fauche.

Chantier d'abattage d'arbres dans des parcelles de loisirs de Fermanville

À Fermanville, le Conservatoire du littoral intervient sur des terrains de loisirs où beaucoup de pins maritimes et de cyprès ont été plantés. Au bout de 30 à 50 ans, ces arbres menacent de tomber dans les parcelles voisines, gênent les fils électriques ou se propagent et ferment les milieux. C'est pourquoi, un chantier d'abattage SyMEL était nécessaire. Au total 20 gros arbres ont été abattus et broyés en début d'année. Les produits de broyage ont été valorisés auprès des communes (Fermanville, Vicq-sur-Mer et Saint-Pierre-Eglise), intéressées pour pailler leurs parterres fleuris. Un valorisation locale des produits de la gestion.

Opération de remise en état de parcelles à Fermanville, au fort du Cap Lévi

Lorsque le Conservatoire du littoral acquiert des espaces naturels, si les bâtiments ou équipements n'ont pas d'intérêt historique ou culturel, et ne sont pas indispensables à la gestion du site, ils sont détruits. Ainsi, Le Conservatoire du littoral, s'est porté acquéreur, en 2017, de nouvelles parcelles à proximité du fort du Cap Lévi. Une opération de remise en état de parcelles a été réalisée en début d'année par l'entreprise de démolition Crevel.

Outre une bergerie en tôles ondulées et un local à dynamite d'une carrière à détruire, sur deux terrains de loisirs, les chalets, une caravane et toutes les plantations ont été enlevées.

Ces parcelles ont désormais vocation à être pâturées par quelques poneys et/ou moutons, confiées par voie de convention d'usage agricole à un particulier.

Chantier partenarial pour la remise en état des abris des animaux des landes du Brûlay à Fermanville

Depuis maintenant quinze ans les chèvres et les poneys du SyMEL pâturent l'enclos de 40hectares sur le site des landes du Brûlay, sur lequel subsiste encore des blockhaus de la seconde guerre mondiale servant d'abri aux animaux. Pendant les intempéries ils y cherchent refuge et au bout des années une importante épaisseur de fumier s'est formée.

Au fil du temps, sous cet abri, les déjections animales ont généré une quantité de fumier donnant un compost de qualité pouvant être valorisé. Le garde du littoral du secteur a proposé ce fumier à l'Association des Jardiniers Amateurs de la Manche intéressés pour l'utiliser dans leurs potagers.
Pendant l'été, ce chantier insolite a été réalisé en deux matinées de travail, à l'aide des pelles et brouettes, le fumier (constituant une collecte d'environ 15 mètres cubes) a été chargé dans des remorques. Les blockhaus ont retrouvé leur aspect d'origine.

Outre l'aspect « gagnant/gagnant » cette opération n'entraîne aucune dépense pour la collectivité.
Cette opération est intéressante car l'enlèvement du fumier contribue à l'appauvrissement des landes au sens de leur« fertilité » et participe ainsi à sauvegarder les plantes comme la Callune et la Bruyère si caractéristiques des landes.

Poste de tir « P4 » batterie de la Marine au Brulay

Travaux de retrait d'embacles et aménagement de sentier, site du bois de Maupertus

Hêtre tombé, Ruisseau du « Doux-riant

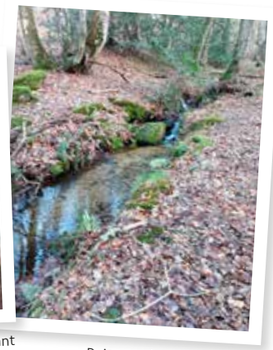

Ruisseau du « Doux-riant »

En 2016 et 2017, un nombre inhabituel d'arbres sont tombés dans le Bois de Maupertus, propriétés du Conservatoire du littoral sans doute dû à leur âge. Conformément au Plan de Gestion qui ne préconise pas d'exploitation pour la production de bois, les arbres tombées à travers les sentiers ou qui gênent l'écoulement des ruisseaux étaient par contre, à enlever.
Afin d'éviter, à terme, les risques d'accumulation d'embâcles dans le ruisseau, un chantier a été confié par le SyMEL à ASTRE Environnement pour l'enlèvement de 6 arbres de différentes essences (hêtre, châtaigner, frêne). Ces arbres ont ensuite été débités. Le bois coupé a été évacué par l'entreprise, opération techniquement délicate pour ne pas abîmer le site à cet endroit très prisé des promeneurs.
Au terme d'une semaine de chantier le bois a retrouvé la calme, à la place des arbres quelques trouées laissent passer la lumière.

SECTEUR HAVRE DE SURVILLE

Création d'un enclos de pâturage sur le site du « Havre de Surville » Conservatoire du littoral – SyMEL

Dans le cadre de la gestion du site du **« Havre de Surville »** d'une surface totale de 230 ha, la création d'un nouvel enclos de pâturage sur les **dunes de St-Rémy-des-Landes** a été lancée**.** D'une superficie de 55 ha, cet enclos permettra d'assurer une gestion pastorale à long terme.

Le **SyMEL**, chargé du suivi des travaux confiés au prestataire (STEVE) organise dès novembre 2018 quelques réunions de terrain spécifiques « travaux ».

L'aménagement prévoit :
La **dépose de l'ancienne clôture**, obsolète, assortie d'un débroussaillage préalable dans les secteurs les plus envahis par la végétation ligneuse… (concerne 60% du linéaire en place, soit 2600 ml sur un total de 4000 ml…).
Le **débroussaillage** s'effectue en grande partie au moyen d'un broyeur forestier sur une emprise de 3 à 4 mètres de large. La dépose proprement dite de la clôture peut alors avoir lieu, avec force engins, dont un à bras télescopique.
La **pose d'une clôture de contention** (prévue pour début 2019) pour un **linéaire de 4000 mètres**, sera assortie de 2 barrières d'entrée de champ, de chicanes, et de passages d'homme.

SECTEUR CÔTE DES ISLES

Poursuite de la restauration du site des Prés de l'Olonde

Différentes actions ont été menées sur ce site depuis un certain nombre d'années
- restauration des murets
- aménagements agricoles comme les clôtures
- la création de mares pour la biodiversité
- aménagement du chemin pour ouvrir le site au public avec la pose d'escaliers, de platelage, de passerelle dès 2012.
- poursuite des travaux en 2014-2015 avec l'association COALLIA et un groupe d'adultes en réinsertion professionnelle qui nous a permis d'aller plus loin (plantations, remplacement de clôtures, travail sur l'osier (cabane, clôtures végétalisée…).

En 2018, se sont poursuivies des actions allant de l'inventaire, à la restauration écologique, à la mise en valeur du site.

Les inventaires floristiques permettent d'évaluer la qualité de la gestion menée sur le site. On observe une amélioration de la diversité floristique. La suppression des apports azotés, la fauche tardive et le pâturage extensif bovin apporte de bons résultats. Le passage sur le site du Conservatoire Botanique National de Brest (CBN), qui mène actuellement un travail devant déboucher sur la création d'un guide de détermination des habitats humides à destination des collectivités, a permis de confirmer la bonne gestion agricole du site.

Des buses posées sur un petit cours d'eau ont été remplacées par des hydrotubes facilitant ainsi l'écoulement des eaux et le passage des engins agricoles d'une parcelle à l'autre.

© Y. Mouchel

La suppression de la peupleraie a constitué l'opération la plus importante à la fin de l'été 2018. La remontée d'eau salée liée au dysfonctionnement de la porte à flots avait entrainé la mort d'une partie des peupliers. Ces derniers tombaient régulièrement dans le cours d'eau de l'Olonde après les tempêtes et entrainant des risques avec la porte à flots.
Si écologiquement la présence d'arbres morts peut être intéressante, le choix a été fait de les supprimer du fait de ce risque. De plus les anciennes études écologiques sur le site préconisaient un abattage de ces peupliers cultivars sans grand intérêt pour le site.

74 peupliers ont été abattus et broyés en grande partie. Cette suppression restaure le paysage en offrant des perspectives intéressantes sur ces prairies humides. Ils devraient également permettre de maintenir plus d'eau à la fois dans la rivière et sur les terrains adjacents contribuant ainsi à la restauration de la zone humide.

© Y. Mouchel

Mercredi 5 décembre, 28 élèves de 1ère STAV du Lycée de Coutances et leurs professeurs sont venus poursuivre les actions engagées sur l'Espace Naturel Sensible des Prés de l'Olonde, notamment le chemin Terre-Mer conçu et aménagé à partir de 2012 (réflexion avec la commune de Saint Lo d'Ourville)

Le lycée de Coutances était déjà intervenu en 2014 sur le site pour planter une haie bocagère, dégager un dalot de pierre, créer de petites mares le long du sentier. Les élèves dans la bonne humeur et sous un temps particulièrement clément ont donc assuré :

- la taille et l'élagage des saules en vue de l'en faire des têtards
- le curage et l'agrandissement d'une mare
- l'entretien de la cabane en osier et la poursuite de la haie végétalisée
- l'entretien et la pose de clôture le long d'un ruisseau

© Y. Mouchel

Poursuite de la restauration du paysage du massif dunaire de Portbail : abattage de résineux

Suite au travail engagé avec les SVE en 2017 (dépose des équipements) un chantier d'abattage de résineux a été réalisé par l'entreprise ARBOR&SENS permettant de restaurer la parcelle. Tous les éléments d'artificialisation ont ainsi été supprimés en deux ans.

Restauration écologique des dépressions humides arrières dunaires : Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Lô d'Ourville, Les Moitiers d'Allonne)

Plusieurs actions ont été menées pour la restauration et la conservation des dépressions humides arrière dunaires des sites naturels sur les dunes d'Hatainville, de Saint Georges de la Rivière et de Lindbergh. Des travaux de restauration des dunes grises ont également été engagés sur Hatainville.
Les financements de l'Agence de l'eau Seine Normandie nous permettent d'assurer des travaux d'entretien de la végétation depuis de nombreuses années.
À Saint Georges de la Rivière, de récentes acquisitions ont permis l'intervention d'ASTRE Environnement sur une dépression humide en cours d'atterrissement. La première phase de travaux a consisté en de l'abattage et du débroussaillage de saules.
Sur les financements 2018, les travaux ont été réalisés en janvier 2019. À Hatainville et Lindbergh, ils visaient à entretenir les zones débroussaillées en 2017 puis de les compléter par de nouveaux secteurs. L'exportation des produits de broyage des deux chantiers ont été évacués cette année chez un maraicher bio de la commune.

© Y. Mouchel

Grâce aux actions de génie écologique des BTS GPN de Sées, les intérêts écologiques des zones humides arrière dunaires sont renforcés grâce à des interventions de génie écologique ciblées nous permettant de garder de la souplesse dans la mise en œuvre des opérations. Cette semaine de stage avec les étudiants sert de laboratoire à ciel ouvert permettant la formation des futurs techniciens d'être formés aux différentes méthodes de gestion ainsi qu'à la concertation.

© Y. Mouchel

Restauration des dunes grises d'Hatainville : une collaboration active avec les acteurs du site naturel

Les dunes grises sont un habitat prioritaire à l'échelle européenne. Au sein du site Natura 2000, cet habitat est décliné en différentes communautés végétales et couvre plusieurs centaines d'hectares dans les dunes d'Hatainville. Leur originalité est liée aux pelouses à Lin bisannuel et Koélérie blanchâtre qui n'est observée que sur les dunes d'Hatainville dans le site Natura 2000 (0.88% en surface du site Natura 2000).
La stabilisation du massif dunaire se matérialise physiquement par la progression des fourrés sur le site d'Hatainville avec des ronces puis un boisement progressif par les prunelliers et les troènes.
Cette dynamique lente mais en progression tend à banaliser les milieux ouverts caractéristiques des dunes.
Ainsi, plusieurs actions ont pu être combinées pour intervenir sur des zones d'intervention basées sur l'étude ornithologique réalisée en 2018.

On peut parler de collaboration active avec chasseurs et agriculteurs grâce au broyage effectués par la Société de Chasse des Moitiers d'Allonne puis par Sébastien Becault et Gérard Roulland locataires du sud des dunes d'Hatainville. Le garde du littoral et les agriculteurs se sont mis d'accord sur l'état de référence de la végétation à récupérer, c'est à dire des prairies dunaires en cours d'embroussaillement qui présente également un intérêt pour le pâturage
Enfin, afin d'optimiser ces broyages sans exportation, le broyage exportation de l'entreprise DIGARD a pu affiner les secteurs broyés en exportant la matière organique enrichissant le sol, et compléter certaines surfaces en favorisant l'intégration paysagère des travaux menés par les chasseurs dans le secteur.

© Y. Mouchel

SECTEUR CÔTE OUEST – CENTRE MANCHE

Contribution à la lutte douce contre l'érosion littorale à Bretteville-sur-Ay
Travaux : Dunes de Bretteville et front de mer

Comme depuis maintenant 5 ans, les élèves de première des lycées agricoles de Vire et de Coutances se sont succédés pour deux journées de travail de génie écologique et de pose de fascine à Bretteville-sur-Ay.
Le scénario commence à être bien rodé, la matinée commence toujours par une présentation des dunes et de l'enclos de 41 hectares pâturé par des chèvres du SyMEL et des brebis appartenant à Mme Besselièvre, éleveuse de moutons de prés salés dans le Havre de Saint-Germain-sur-Ay.

Après une présentation de l'histoire des dunes (histoire de leur formation et histoire des usages anciens) et de leur biodiversité, une approche des enjeux de gestion est abordée. Le Génie écologique, avec la création de mares, la restauration avec l'abattage d'arbres et l'entretien avec le pourquoi de la présence de troupeaux dans l'enclos.
Ensuite, la classe se sépare en plusieurs groupes sous la houlette d'un garde ou d'un professeur (en général, il y a 3 gardes et 2 professeurs pour 25 élèves…) et chaque groupe se voit assigner un secteur à abattre à l'aide d'outils thermiques ou manuels selon l'âge des élèves. Ces abattages sont toujours restreints, et doivent favoriser la circulation des animaux qui prendront eux-mêmes part à la limitation de l'embroussaillement par la suite.

Les élèves qui n'abattent pas, ramassent le bois et mettent les fascines en andains.
La commune de Bretteville met ensuite à disposition du matériel et du personnel communal ou fait participer des bénévoles pour récupérer les fascines et les mener sur l'estran.
Depuis deux ans, la commune de Bretteville sollicite la Communauté de communes et met ainsi à disposition l'école de char à voile pour que les élèves puissent se restaurer au chaud !
L'après-midi est dédié à la pose de fascines sur le bas des dunes afin de ralentir le vent et piéger le sable en pied de dune, contribuant ainsi à sa reformation. Si cette technique n'est pas efficace partout, une grosse tempête peu tout emporter en une fois, elle en reste pas moins écologique et peu coûteuse.
Au mieux, elle permet au sable de s'accumuler, au pire, les bois à la mer ne sont en rien polluants !
Enfin, la commune offre un chocolat chaud en fin de chantier et même, parfois, une séance d'initiation au char à voile en fin d'année aux classes qui participent à ces travaux…

Restauration hydraulique Lande du Camp

Dans la continuité des actions engagées pour la restauration de la lande humide du site des Landes du Camp.
La Lande du Camp constitue une tête de bassin dont une partie des eaux part vers la rivière de l'Ay, une autre partie vers la rivière de la Goutte, classée en zone vulnérable vis-à-vis des nitrates. La carte ci-dessous illustre les écoulements des eaux au niveau du drain central et les courbes topographiques de 1935.
Une rencontre avec les services de la police de l'eau de la DDTM a permis de s'assurer de la faisabilité du bouchage du principal drain du site, créé entre 1984 et 1992. Cette opération a permis de favoriser la rétention d'eau dans le centre de la lande ainsi que la création d'un habitat favorable à la flore et la faune aquatique. Une plus grande partie des eaux du site repartira vers la Goutte. Les eaux de la lande étant par définition pauvres en nitrates, la restauration de la tête de bassin participera également à l'amélioration de la qualité des eaux en aval !

Drain – lande du Camp

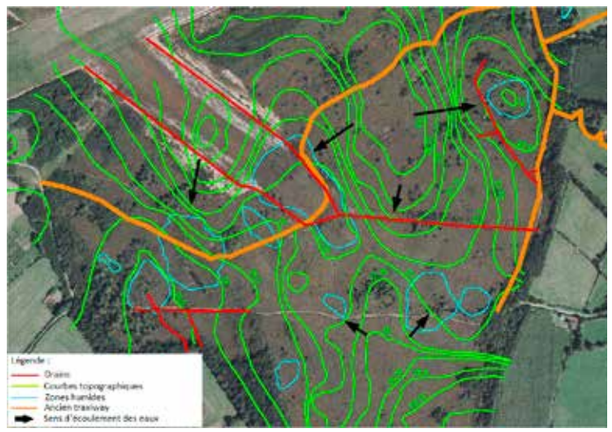

SECTEUR SUD MANCHE

Fin des travaux de renaturation de l'ancienne décharge à Lingreville

L'érosion du trait de côte avait remis au jour des tonnes de déchets accumulés, dans les années 70, sous la partie arrière dunaire d'un site protégé du Conservatoire du Littoral à Lingreville.

En 2017 et 2018, un chantier de résorption de la décharge de la Samaritaine à Lingreville a été engagé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN) ayant pour objectifs de restaurer un habitat fonctionnel sur l'emprise du chantier en front de mer et sur la parcelle en arrière de l'ancienne décharge.

Après les travaux, le site a été reprofilé suite aux extractions de déchets réalisées et la perte nette en volume de sable disponible avant que ne soit engagée la restauration de la dune.

Avec la participation financière de l'EPFN, ces travaux ont également été financés par le Conservatoire du littoral, l'Agence de l'Eau, le Département de la Manche, la Communauté de communes de Coutances Mer et Bocage, et la Commune de Lingreville.

Les travaux de renaturation de l'ancienne décharge des travaux, la pose de ganivelles pour canaliser le public et la recréation de dune ont été réalisés et suivis par le SyMEL.

Février 2018

Mars 2018

Juin 2018

Septembre 2018

Suivi des travaux d'aménagement de la Pointe d'Agon

Dans le prolongement des travaux menés depuis plusieurs années pour réorganiser la circulation et le stationnement sur le site de la Pointe d'Agon, l'année 2018 a connu une phase importante de travaux avec la création de stationnement cyclable, la création d'un parking destiné à accueillir le stationnement des véhicules, la requalification des circulations et de la signalétique. Suite au recul des parkings qui était précédemment au cœur du massif dunaire il s'avérait nécessaire d'aménager un accueil qualitatif à proximité de l'ancienne ferme Borde pour inciter les automobilistes à emprunter ce lieu de stationnement. 90 emplacements ont été délimités par des merlons de terre. Les travaux menés par le Conservatoire du littoral ont nécessité une implication importante du SyMEL pour le suivi du chantier et pour assurer la compatibilité des travaux avec la gestion.

SECTEUR BAIE DU MONT

Stabilisation du pied de berge avec fascine : Mare de Bouillon

Le tressage est une protection de berge de faible hauteur, environ 60 cm, réalisé avec des branches de saules prélevées sur place et entrelacées autour de pieux solidement enfoncés en pied de berge.
C'est une méthode efficace pour absorber la force des mouvements de l'eau lors des vents de sud qui créent ainsi des vaguelettes venant abimer les berges de la digue.
Son utilité va s'accroitre lorsque le système racinaire des pieux de saules va se développer, il pourra alors participer au maintien de la berge.

Cette technique douce permet de re-naturaliser le milieu avec une qualité écologique.

Réhabilitation et gestion des ripisylves

Le long du Thar et de la mare de Bouillon, souvent marqués de longue date par l'activité humaine, des interventions correctives s'avèrent nécessaires pour rétablir autant que possible la fonctionnalité des ripisylves.

Le vieillissement de certains peuplements et une évolution des berges plus ou moins marquée, avec des essences introduites inadaptées, nous amène à intervenir pour favoriser le maintien ou la reconstitution de boisements étagés diversifiés…

Plusieurs chantiers, d'abattage et de débardage en 2018 ont été effectués, un alignement de plusieurs dizaines de peupliers a été enlevé. Les peupliers en questions étaient arrivés à maturités, trop proche de la mare, avec un système racinaire traçant, et bon nombre d'entre eux étaient déjà déracinés…

Valorisation des zones humides à Carolles

La pratique du pâturage pour la restauration et l'entretien des zones humides à forte valeur patrimoniale est un mode de gestion difficile à mettre en œuvre.

La gestion pâturée avec l'aide d'un partenaire (Mme Pieau du Domaine d'Esthine) sur Carolles, éleveuse d'ânes du Cotentin, nous permet de gérer certaines parcelles, zones humides ou zones de fauche sur le plateau qu'aucun exploitant du secteur ne voulait.

Ce fonctionnement est privilégié sur le site de Carolles, en appui à cette exploitation locale, sans oublier que notre partenaire connait et a conscience que l'objectif principal est de préserver les habitats naturels, espèces animales et végétales souvent rares.

En 2018, pour permettre le bon fonctionnement du pâturage des ânes, une clôture et un broyage ont été mis en œuvre sur l'ensemble des parcelles.

Le partenaire conserve à sa charge le suivi des animaux, l'entretien des équipements, et l'acheminement de l'eau si besoin.

Clôture de la parcelle en fond de vallée

SECTEUR ARCHIPEL DE CHAUSEY

Nettoyage du Sound de Chausey – 3e édition 16-17 juin 2018

Pour la troisième année consécutive, le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (Arnaud GUIGNY) et l'Association des Plaisanciers du Hérel (Dominique VENISSE et Françoise DUHAMEL) ont organisé le nettoyage annuel du Sound de Chausey les 16 et 17 juin 2018.
Une nouvelle fois, les volontaires ont été nombreux à proposer leur bonne volonté : bénévoles de l'APH, du Comité des Pêcheurs Amateurs Granvillais, de l'Association des Régates de Chausey, résidents chausiais et sympathisants.
Près de 52 participants ont ainsi parcouru le Sound à marée basse entre l'appontement et l'ancien Sémaphore.
Sur 2 jours de travail éprouvant dans la vase, ils ont collecté près de 13 m³ de déchets divers (plastiques, cordages), 500 kg de verre et 4 tonnes de vieilles ferrailles.
Tous ces déchets ont été triés sur place et acheminés avec le tracteur du SyMEL pour être déposés sur la barge ostréicole prêtée et acheminée gracieusement par Alban LENOIR, conchyliculteur à Chausey. C'est la Communauté de Communes Granville Terre et Mer qui a assuré leur mise en déchetterie.

Une nouvelle fois, cette opération est malheureusement un succès. En effet, même si l'Association des Plaisanciers du Hérel et le SyMEL sont totalement satisfaits de l'organisation, ils regrettent toutefois qu'une telle quantité de déchets soit ramassée lors de cette 3ème opérations de nettoyage.
Cette opération, qui démontre chaque année son intérêt écologique, sera renouvelée durant le week-end du 18-19 mai 2019.

3.3.4. L'accueil du public et la surveillance

L'inauguration des aménagements au Sablon, Vicq-sur-mer

Au sablon (commune de Vicq-sur-Mer), la traversée des parcelles du Conservatoire du littoral permet d'accéder à la plage et à une zone de mouillage. Plagistes, plaisanciers et marcheurs se retrouvent donc dans un même espace qu'il convenait d'aménager afin de concilier les différents usages et de respecter la qualité environnementale du site.
Les travaux débutés en 2017 ont été achevés et inaugurés le 9 juillet 2018 avec l'ensemble des parties prenantes : la commune, le SyMEL, le Conservatoire du littoral, les plaisanciers, les riverains et les usagers présents sur la plage ce jour-là.
Lors de cet instant convivial, les aménagements ont été passés en revue.

- un panneau vitrine recto/verso d'informations pour la plaisance et un panneau d'usages réglementaires du site. Un petit panneau d'entrée de site a également été mis en place pour rappeler la propriété du Conservatoire du littoral avec le bandeau réglementaire ad hoc.
- une barrière séparant la zone de stationnement de la zone très proche du rivage interdite aux véhicules.
- les modifications du parc à annexes, plus spacieux avec un rangement à plat. Sur la base du volontariat et sans leur responsabilité, les plaisanciers rangeant leur annexe dans l'espace prévu contribuent ainsi à l'amélioration des habitats de haut de plage.

Chantiers Nature « Gestion différenciée de l'érosion des dunes » : se concentrer sur les accès aux plages »

Le choix a été fait il y a une quinzaine d'années sur les sites naturels de la Côte des Isles de mener une gestion différenciée de la problématique de l'érosion. Depuis les années 80 l'intervention était systématique y compris au cœur des zones sauvages. Mais les études écologiques menées sur le site Natura 2000 plaidaient en faveur d'un renouvellement des habitats naturels dunaires grâce aux phénomènes d'érosion secondaire. Nos dunes vieillissantes se stabilisent.
Le choix a donc été fait de gérer l'érosion dunaire de manière différenciée. Les accès aux plages, dans la continuité des travaux de restauration engagés dès l'acquisition des sites par le Conservatoire du Littoral notamment doivent être maintenus. L'organisation de la fréquentation prime alors au niveau des accès et est généralement assez simple à mettre en œuvre. En revanche ne pas intervenir au cœur des sites épargnés par des enjeux liés à l'urbanisation sur l'arrière, y compris en front de mer, est la démarche adoptée par le gestionnaire. Les dunes amortissent d'elle-même mécaniquement ces phénomènes.

En commençant par **les dunes de la Vieille Eglise** avec le lycée de Vire en janvier, ce fut une longue série en 2018 d'interventions consacrées à l'entretien et à l'aménagement des accès aux plages.

© Y. Mouchel

Fin février, à la **plage d'Hatainville**, fut organisé un chantier de bénévoles avec les élus disponibles du conseil municipal des Moitiers d'Allonne pour compléter le fascinage mis en place par la commune au niveau de la cale d'accès à la mer, en posant des ganivelles en arrière sur les terrains du Conservatoire du Littoral visant à capter l'ensablement du haut de plage par volage, car étant actuellement dans une petite dynamique d'accrétion.

En février avec le lycée de Coutances...

En mai et juin avec les stagiaires du SyMEL et les bénévoles des Amis des dunes
© Y. Mouchel

Pêche à pied de loisir dans l'archipel de Chausey : l'évolution des pratiques se fait attendre

Les gardes du littoral de Chausey réalisent tous les ans des opérations de surveillance des activités de pêche pied de loisir et de sensibilisation des pratiquants. Ces opérations sont également effectuées en partenariat avec les services compétents en matière de police des pêches maritimes (Gendarmerie Nationale, Gendarmerie Maritime, Affaires Maritimes, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Comité Régional des Pêches Maritimes). En parallèle, les gardes réalisent des enquêtes qui permettent de suivre l'évolution des pratiques.
En 2018, 781 pêcheurs ont été sensibilisés et/ou contrôlés à Chausey par l'ensemble des services. Les gardes du littoral ont réalisé 341 enquêtes. L'analyse des résultats révèle que le respect de la réglementation est inférieure à l'année précédente : 59% étaient conforme à 100 % en 2018, contre 62% en 2017. Comme chaque année une différence est marquée entre les profils de pêcheurs : les pratiquants occasionnels présentent un niveau de connaissance de la réglementation plus faible et sont plus souvent en infraction. Plus de la moitié des pêcheurs rencontrés (59%) ne possèdent toujours pas d'outil de mesures de leurs captures avec eux. Cette tendance est observée depuis plusieurs années malgré une variabilité interannuelle. Les pratiques évoluent doucement à Chausey.

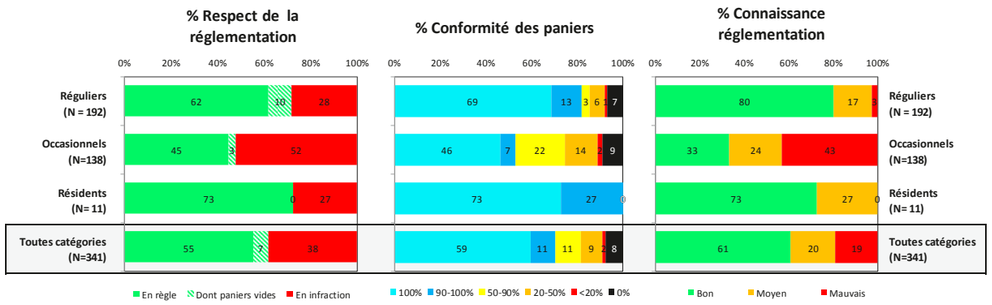

Analyse spatiale de la fréquentation nautique de l'archipel de Chausey

Survol aérien (P. Scolan – SyMEL)

Un des axes de gestion de l'Archipel des Îles Chausey est le suivi de la fréquentation de l'archipel par la mise en place d'un Observatoire. L'observatoire baptisé « Bount'îles » vit le jour dès 2009, date à partir de laquelle toutes les données collectées furent désormais bancarisées dans une base de donnée dédiée et des fiches de synthèses furent publiées tous les ans.
Le comptage des navires par survol aérien lors des grandes marées est l'un des protocoles de cet observatoire. Étant donné la taille et la topographie de l'archipel, le nombre de personnes fréquentant l'archipel et notamment l'estran à marée basse ne peut être mesuré directement.

La méthode de comptage des bateaux par survol reste encore aujourd'hui la seule permettant d'évaluer cette fréquentation. Alors que les caractéristiques de la fréquentation générale de l'archipel sont aujourd'hui connue, la façon dont se répartit spatialement la fréquentation nautique de plaisance dans l'archipel ne faisait pas encore l'objet d'analyse précise, même si les observations de terrain des gardes du littoral pouvaient en définir les grandes lignes.
En 2018 le SyMEL a conduit une analyse de la répartition spatiale de la fréquentation nautique en se basant sur une décennie d'acquisition de données, à savoir 36 comptages par survol réalisés entre 2007 et fin 2016.

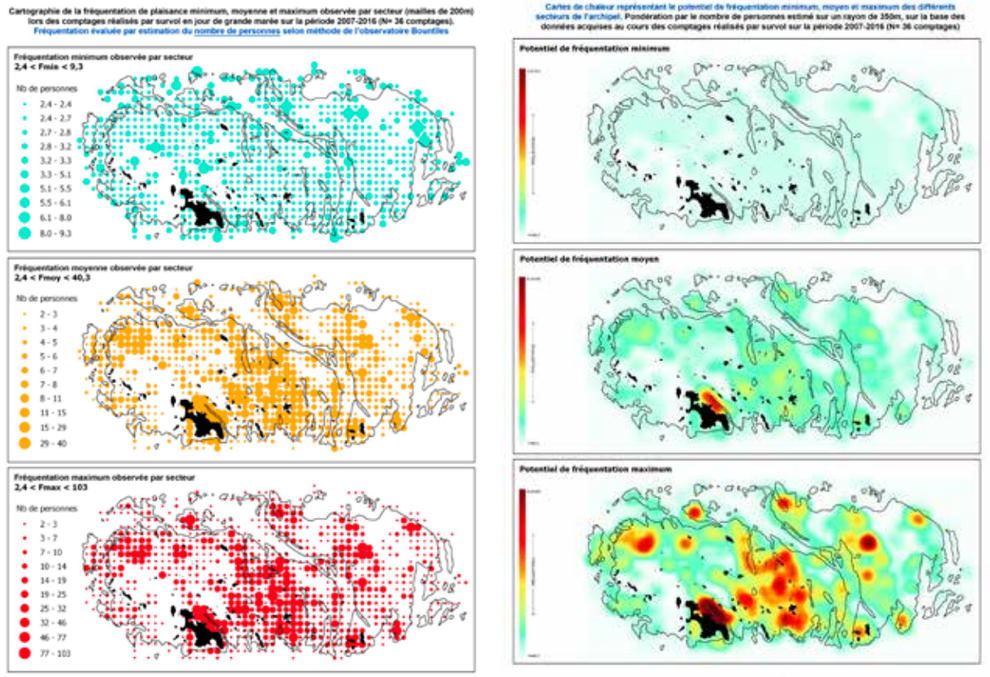

Exemple des résultats d'analyse

Ce travail apporte des informations qui viennent compléter nos connaissances sur la fréquentation de l'archipel et la production d'indicateurs de suivi pour en assurer une gestion durable. Il servira de support, parmi d'autres, pour préciser les pressions liées à la pêche à pied, au mouillage ou à l'échouage des bateaux, au dérangement…

Zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) à Chausey

Le SyMEL et le Conservatoire du littoral ont œuvré pour la création d'une Zone de Mouillages et d'Équipements Légers (ZMEL) à Chausey qui intègre les mouillages individuels actuellement présents dans le chenal du Sound ainsi que deux zones de mouillages visiteurs. Ce projet s'est concrétisé par la **création officielle de la ZMEL au 13 juillet** par arrêté préfectoral. Cette création d'une ZMEL a permis de préserver en particulier les lignes, dont le démantèlement a été évoqué faute de gestionnaire, permettant l'accueil des visiteurs de passage. Le Conservatoire du littoral est titulaire de la ZMEL et en délègue la gestion au SyMEL.
Au cours de l'été, deux réunions publiques d'information ont été organisée pour informer les plaisanciers, résidents et visiteurs.

Travail commun avec le SDIS, plan de sécurisation des Dunes d'Annoville

Le département de la Manche a inscrit le développement touristique de ses espaces naturels dans ses orientations stratégiques. Les conditions de localisation et d'accès des moyens de secours ont été étudiées.
Les enjeux de sécurité et de secours aux personnes nécessitent des actions coordonnés et conséquentes dans les sites naturels assez vastes et difficilement accessibles, tels que réalisés sur les Dunes de Lindbergh, en lien avec le SyMEL et le centre de secours local.

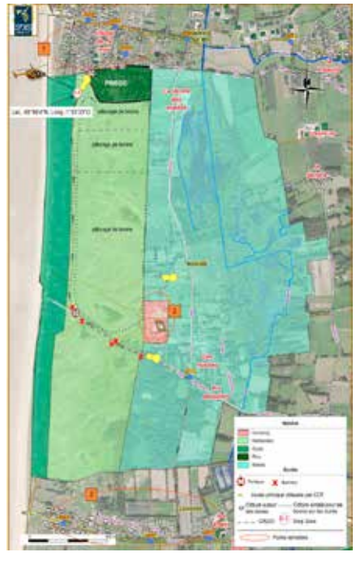

En 2018 un travail a été engagé avec le SDIS pour couvrir les grands espaces naturels d'un plan de sécurisation permettant au secours d'avoir une meilleure connaissance des accès et des repères afin de localiser les victimes potentielles.
Le travail a débuté avec le site des dunes d'Annoville.

Biville : mise en place d'un platelage pour l'accès à la plage

En décembre 2017, le SyMEL avait procédé à la réfection de l'accès à la plage de Biville. Les travaux consistaient en la condamnation de l'ancien accès, suivie de la création d'un nouveau passage à travers la dune blanche. Ce nouveau passage était équipé d'un platelage mobile fourni par le Conservatoire du Littoral, l'idée étant de canaliser la majorité du public par un confort de marche.

Globalement, le platelage est très bien reçu par les usagers du site, cependant l'aménagement a été l'objet de 2 désagréments au cours de l'année 2018 :

- Une tentative de vol de 3 des rouleaux de 5m de platelage, l'équipe du SyMEL de la Hague a alors solidarisé les rouleaux en les boulonnant les uns aux autres afin de compliquer leur enlèvement.
- Une rupture des câbles métalliques des rouleaux placés dans les pentes (lié au poids de ceux-ci), problème résolu par la mise en place de renforts aux extrémités des rouleaux pour répartir la charge de ceux-ci sur plusieurs planches.

Le souci de l'ensablement craint à la mise en place de l'aménagement s'est finalement avéré relatif car, s'il est vrai que le platelage peut se trouver partiellement couvert de sable au cours d'une tempête, une autre tempête peut le désensabler aussi rapidement.

3.3.5. Les études et les suivis

Adapter les pratiques agricoles actuelles et développer l'éco-pastoralisme dans les landes de Vauville

Le site des landes de Vauville couvre près de 600 hectares sur les communes déléguées de Beaumont-Hague et Vauville. Il constitue un massif de landes exceptionnel tant par la qualité de ses paysages, que sa spécificité biologique.
Le site est en grande partie propriété de la Commune déléguée de Vauville en servitude de protection Conservatoire du littoral avec une convention tripartite Commune/Cdl/SyMEL qui encadre la gestion et la mise en valeur du site.
En 2017, le SyMEL a accueilli un stagiaire de master 2 « Gestion des habitats et des bassins versants» pendant 6 mois pour l'évaluation de la gestion des landes de Vauville.
Dans la continuité de cette étude, une stagiaire a été accueillie en 2018 à l'antenne du SyMEL de la Hague pour travailler sur les problématiques agricoles de ce site. En effet, il résulte de l'évaluation de gestion le constat d'une situation agricole contrastée avec des problématiques de dégradations liées à des pratiques d'hivernage et d'une déprise agricole importante avec la diminution du nombre d'éleveurs intéressés pour utiliser les landes de Vauville.
Ainsi Héloïse Pantel dans le cadre de sa formation « Gestion et animation des milieux montagnards et pastoraux » a passé 3 mois au SyMEL durant lesquels elle a, dans un premier temps, cherché des solutions alternatives à l'hivernage bovin en prenant en compte les contraintes agricoles, réglementaires....
Un deuxième axe de son stage était de rencontrer des exploitants à proximité du site pour envisager le développement du pastoralisme notamment avec des ovins.
L'ensemble de ce travail sera présenté à la Commune et au Conservatoire du littoral courant 2019 pour envisager ensemble les suites à donner.

Cartographie des espèces végétales patrimoniales des dunes du Havre de Surville

La cartographie des espèces végétales patrimoniales des dunes du havre de Surville réalisée en régie en 2004, a été réactualisée dans le cadre d'un stage par Arthur de Jarcy, étudiant en BTS GPN (lycée de Sées).
Notons l'originalité du site sur Glatigny et Surville pour l'orchis bouffon ***Orchis morio*** petite orchidée des pelouses assez dans les massifs dunaires de la Côte des Isles. La station d'orchis grenouille ***Coeloglossum viride*** protégée au niveau Régional a également été cartographiée dans les dunes de Glatigny sans pour autant être en expansion.
Enfin, notons la progression de l'élyme des sables Leymus arenarius protégée au niveau national témoin de la forte dynamique du cordon dunaire

© Y. Mouchel

L'orchis bouffon est localisé dans les dunes du site Natura 2000 sur les pelouses dunaires tout comme l'orchis grenouille découverte en 2010 dans les dunes de Glatigny et connu par ailleurs uniquement dans les dunes de Bretteville su Ay.

© Y. Mouchel

Mise en place d'un suivi sur le long terme des populations d'oiseaux nicheurs des dunes d'Hatainville

Afin d'affiner les connaissances du peuplement ornithologique des dunes d'Hatainville, Julien Gesnouin en stage de Master 1 à l'université de Caen a ré-actualisé l'inventaire ornithologique des dunes d'Hatainville à Carteret.
La mise en place d'un Indice Ponctuel d'Abondance (IPA) sur plusieurs itinéraires à l'échelle du massif dunaire avait pour objectif de suivre l'évolution des populations d'espèces nicheuses, et de les mettre en lien avec l'évolution des habitats naturels et de la gestion dans un contexte préoccupant des changements globaux.
40 espèces nicheuses ont été recensées. On peut noter l'importance du site pour la linotte mélodieuse (68 couples) et pour l'alouette des champs (40 couples)
Ce stage a permis également d'orienter les travaux de restauration ponctuels et localisés des dunes grises qui s'embroussaillent.

Les suivis se sont fait au lever du jour sur une amplitude de 6h15 à 10h30 le matin pour les IPA. Ces derniers ont été complétés par des points d'écoute répartis à l'échelle du site.

© Y. Mouchel

Finalisation du rapport de 20 ans de suivi des amphibiens des mares du site Natura 2000

Les suivis écologiques engagés depuis près de 20 ans sur les amphibiens des dunes de la Côte des Isles commencent à nous livrer leurs premiers résultats.
Le travail engagé en 2017 a été complété et finalisé en 2018.
Avec 125 hectares de zones humides arrières dunaires, 80 mares sont suivies régulièrement dans les dunes du site Natura 2000 "Littoral Ouest du Cotentin de Saint Germain sur Ay au Rozel". Précieux bio-indicateurs, nos dunes présentent une exceptionnelle diversité pour la reproduction des amphibiens (grenouilles et crapauds) avec 75 % des espèces que compte la Normandie. Les actions de conservation permettent au sein des espaces naturels protégés d'enrayer leur déclin observé au niveau régional.

MarinObs : des yeux sous la surface de l'archipel de Chausey

Le programme de sciences participatives en plongée Marin'Obs continue de mobiliser les amoureux de la biodiversité sous-marine. Le stage annuel, organisé par le SyMEL s'est déroulé les 8 et 9 juillet 2018.
Une douzaine de participants ont réalisé 2 plongées sur les sites pilotes de longue-île sud-est et La Conchée au cours desquelles ont été menées de nombreuses observations.
Depuis son lancement, le programme cumule plus de 1 600 observations, 210 espèces, 72 plongées sur 8 sites différents.
En parallèle des stages annuels, les missions d'explorations de l'Association des Plongeurs Naturalistes de Normandie constitue le volet « expert » de MarinObs. La mission 2018 s'est déroulée du 1er au 10 septembre, 250 espèces ont été identifiées sur 8 sites explorés. Depuis 2012, les Plongeurs Naturalistes de Normandie ont explorés 43 sites répartis dans l'ensemble de l'archipel.

Plus d'infos sur www.marinobs.fr,
contact marinobs@manche.fr

Partenariat avec le Conservatoire Botanique de Brest

Dans le cadre de la convention de partenariat entre le SyMEL et le Conservatoire Botanique de Brest, trois études ont été menées à la demande du SyMEL afin d'améliorer la gestion en place.

• Les prairies de fauche du Val de Saire

En 2012, une étude avait détecté la présence de prairies d'intérêt européen. Ces milieux, des prairies non fertilisées, souvent fauchées et parfois pâturées en automne, sont devenus rares en raison de l'intensification des pratiques agricoles : le SyMEL leur porte donc une attention particulière.
L'objectif du travail de 2018 a été d'améliorer les connaissances (localisation, état de conservation, etc...) de ces prairies dites « de fauche ».

En 2019, l'étude se poursuivra pour obtenir une vision globale sur le Val de Saire et envisager les possibilités de restauration de ces prairies.

• Les fonds de vallées humides de la Hague à Vauville et Beaumont-Hague

Vauville est une commune reconnue pour la qualité de son patrimoine naturel avec la présence d'une Réserve Naturelle Nationale, de landes sèches d'intérêt européen et de fonds de vallées humides. Ces milieux présentent des enjeux de préservation importants du fait de leur rareté mais des lacunes de connaissances (végétations associées et les connexions entre elles) posaient questions pour leur gestion. En effet, bien qu'ils soient loués à des agriculteurs ou des particuliers, l'embroussaillement gagne certains secteurs.
Le travail demandé au Conservatoire Botanique National (CBN) était de déterminer quels étaient les milieux prioritaires à préserver et d'établir les pratiques de gestion négatives et positives sur ces prairies.
Une dizaine de prairies différentes ont été caractérisées dans ces vallées et certaines d'entre elles sont connues sur ce secteur depuis 1995. Cette information confirme que la gestion actuellement en place, un pâturage extensif, permet le maintien de végétations variées et patrimoniales dans ces vallées.

• Les plantes messicoles des falaises de Carolles-Champeaux

La spergulaire des champs, une messicole
© T. Bousquet - CBN de Brest

L'intensification des pratiques agricoles, en particulier l'utilisation d'herbicides sur les grandes cultures, a induit la perte progressive, à l'échelle nationale, de plantes appelées messicoles. En effet, ces espèces, liées aux moissons, vivent presque uniquement dans des cultures de céréales d'hiver (blé, orge, etc...). En Normandie, il existe un plan régional d'action en faveur de leur sauvegarde.
En concertation avec le conservatoire botanique de Brest (CBN), le SyMEL a engagé une expertise en vue d'établir un état des lieux des parcelles en gestion et de mieux connaître la gestion à mettre en œuvre afin d'assurer la présence à moyen terme des messicoles.
L'étude a permis notamment la redécouverte de l'Epiaire d'Allemagne, plante qui n'avait pas été revue depuis le 19ème siècle dans la Manche !

Bilan des 15 années de gestion sur les Prés de la Sienne à Quettreville-sur-Sienne

Les Prés de la Sienne sont un Espace Naturel Sensible du Département de la Manche dont la gestion a été déléguée au SyMEL en 2003. Suite à la validation d'un plan de gestion, restaurer les fonctionnalités hydraulique et biologique de la Sienne s'est avéré prioritaire. Pour cela, une frayère à brochets a été aménagée sur ce secteur de la Sienne où les capacités d'accueil de reproduction pour cette espèce étaient en deçà de ses potentialités.

Le travail mené cette année a permis d'établir un bilan de la gestion et des missions portées par les agents du SyMEL : suivis des oiseaux (fréquentation du plan d'eau temporaire lié au débordement de la Sienne), de la flore (évolution des prairies en raison des pratiques agricoles et de la présence d'eau une bonne partie de l'hiver) et des poissons (lors de la vidange de la frayère) ou suivi de la température de la frayère (en raison du cycle de vie du brochet). Le SyMEL s'investit aussi en entretenant les chemins, les haies, la ripisylve et les fossés, en organisant des travaux nécessaires au fonctionnement de la frayère et des chantiers pédagogiques. Par ailleurs, la présence du garde permet un contact régulier avec de nombreux partenaires. Enfin, la gestion agricole se fait grâce à la mise en place de conventions mises à jour régulièrement en fonction de l'évolution du site.

Ce bilan a alors permis d'établir que, malgré l'attention qui est portée à la gestion, la frayère à brochets ne semble pas être fonctionnelle et ce malgré des conditions idéales. Ainsi, lors de l'hiver 2017/2018, la Sienne a débordé plusieurs fois, le niveau d'eau est resté stable dans la frayère avec des températures favorables aux alevins et la vidange a été réalisée au bon moment (mi-mai). Toutefois, ni brochet ni brocheton n'ont été observés.

D'autres espèces profitent de cette zone humide comme des poissons, des amphibiens et des oiseaux d'eau de passage. Une végétation humide et amphibie s'est également développée au niveau des fossés. Ces informations montrent l'intérêt de cette zone, même si le brochet ne vient pas s'y reproduire. Il ne semble pas que cela soit le fonctionnement de la frayère qui soit à remettre en cause mais peut-être bien la présence du brochet dans ce secteur de la Sienne.... ?

Suivi de la reproduction des goélands sur Tatihou

Tatihou, île propriété du Conservatoire du littoral, fait l'objet d'une gestion concertée depuis 1990. Depuis le début des années 2000, un plan de gestion a été rédigé et travaillé avec les acteurs locaux afin d'atteindre un état de conservation optimal des milieux naturels et des espèces tout en maintenant des activités socio-économiques. Ce plan de gestion a été décliné en plan opérationnel, ce dernier décrit 23 opérations à mettre en œuvre à partir de 2017.
Parmi les actions existantes, un suivi de la nidification de certaines espèces d'oiseaux marins est préconisé. Cette année, en raison de la forte réduction des populations de goélands nicheurs, le SyMEL a choisi de réaliser cette étude en régie.

Des passages réguliersont permis de constater l'abandon du comportement de nidification au sol et les seuls nids observés étaient localisés dans la partie bâtie. De manière générale, les nids étaient en hauteur (toit et murs), à l'abri de toute prédation. Une soixantaine de nids ont été observés, contre presque 2500 en 2014.
Cet effondrement de la population nicheuse montre une désertion du site par les goélands. Au-delà de représenter l'unique explication ou facteur, la présence de prédateurs s'avère importante dans le contexte insulaire très particulier de Tatihou (accessibilité à marée basse de renard, fourrés non accessibles..). Afin d'inverser cette tendance, des actions sont menées pour supprimer le ou les animaux en cause avec du piégeage dès 2015 et des campagnes annuelles depuis 2016 de tirs de nuits grâce à des équipes ONCFS/SyMEL ou SyMEL seule (cf. Gestion cynégétique : la gestion du renard à Tatihou page 41).

Le suivi de L'azuré des mouillères (Maculinea alcon alcon) sur la Lande du Camp à Lessay

© Tanguy Pain (stagiaire SyMEL)

La révision du plan de gestion de La Lande du Camp a également été l'occasion de dresser le bilan du second plan de gestion et notamment du suivi de l'azuré des mouillières. En effet, ce petit papillon bleu/gris est typique des landes à gentiane pneumonanthe sur lesquels il pond ses œufs. Une fois développées dans les fleurs, les chenilles percent un trou et tombent au sol. Là elles dégageront une phéromone, une odeur, qui fera croire aux fourmis rouges (le genre ***Myrmica***) qu'elles sont du couvain abandonné. Les fourmis les ramèneront dans leur nid et les nourriront pendant une, voire deux années comme si c'était leurs larves. Les papillons se transformeront en chrysalide vers la fin du mois de juillet et perpétueront leur cycle de ponte sur les gentianes.

Les Landes de Lessay constituent le dernier grand bastion de présence de ce papillon en Normandie (seul un autre petit noyau subsiste dans l'Orne). L'espèce est en tel danger d'extinction qu'elle a fait l'objet d'un Plan National d'Action en vue de sa conservation.
Depuis le début des années 2000, le SyMEL suit, sur la Lande du Camp, la population du papillon via le comptage de ses œufs sur les fleurs de gentianes.
D'abord empirique, le comptage consistait à compter les gentianes et le nombre total d'œufs dans les secteurs à forte présence de gentianes. Puis de 2005 à 2011, un comptage exhaustif des gentianes et du nombre d'œufs par bouton floral sur une superficie de 25hectares a été mis en place. Ce suivi était, certes, très intéressant en matière de résultats, mais trop lourd d'un point de vue logistique (12 jours/homme).
A partir de 2012, un suivi d'un réseau de 24 placettes de 314m² a été mis en place pour un temps de travail de 6 jours/homme. Le protocole est sensiblement le même : comptage du nombre totale de gentianes, du nombre de gentianes parasitées et du nombre d'œufs par bouton floral.

S'il apparait que la population fluctue, les suivis par échantillonnage semblent indiquer la même chose que le suivi exhaustif, à savoir :

- la structure de végétation joue sur la présence de la gentiane, d'où l'intérêt du pâturage ou du broyage avec exportation pour maintenir une végétation herbacée adaptée à la pousse de la gentiane. C'est pour la même raison que le pâturage s'arrête à la fin du mois de juillet car la gentiane est consommée par les brebis…
- La pluviométrie joue sur le développement des gentianes. Les années avec un printemps et un été peu pluvieux (comme l'année 2013) limitent la pousse des gentianes. Cela entraîne un nombre élevé de pontes sur les fleurs. Cette saturation en pontes pousse les papillons à s'éloigner de leur site d'émergence pour trouver des gentianes, ce qui favorise le brassage de population et permet de coloniser des secteurs peu utilisés.
- Dans le cas présent, cette dissémination est tout de même liée à un stress : le manque de pluviométrie.

Ce suivi résume bien l'interaction qu'il peut y avoir entre une espèce au cycle bien particulier et la nécessité d'une gestion en vue d'éviter un enfrichement. Le pastoralisme trouve ici toute sa place !!

Nombre moyen d'œufs présents par corole de 2012 à 2018

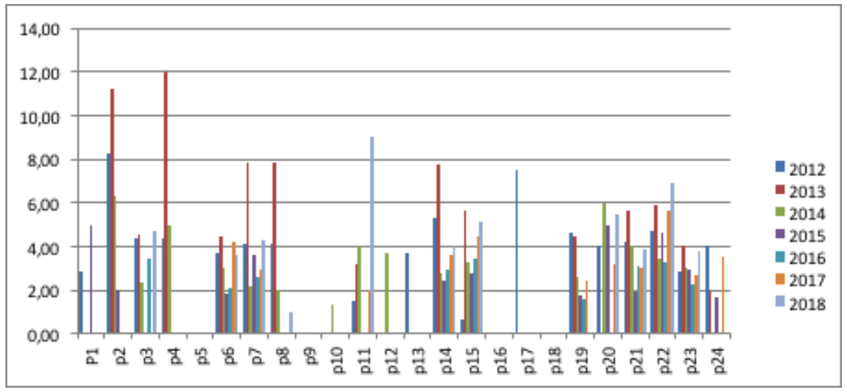

3.3.6. La gestion agricole et cynégétique

CHIFFRES CLÉS

3 209 ha occupés par
229 locataires
DONT
160 agriculteurs et
69 particuliers et double-actifs

260 conventions
Dont 27 % révisées en 2018

LA GESTION AGRICOLE

Nature des parcelles en conventions en 2018

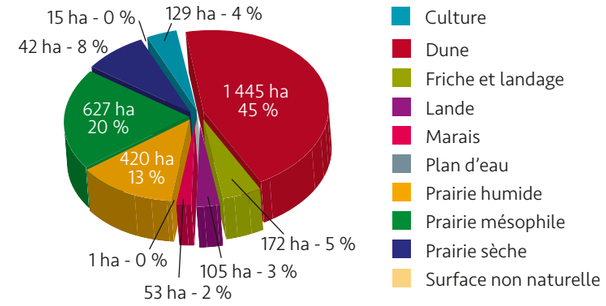

Proportion des agriculteurs et des doubles-actifs et particuliers à occuper l'espace sous convention géré par le SyMEL 2018

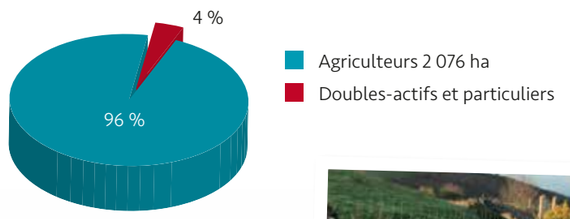

Les procédures d'attribution 2018

Trois lots d'exploitation dunaires ont fait l'objet d'un appel à candidatures pour l'exploitation agricole, sur les **communes déléguées de Saint-Rémy-des-Landes et Surville ainsi que sur la commune de Surtainville**.

Surtainville

Surville

Les lots d'exploitation étaient occupés par trois agriculteurs en place depuis plusieurs années, qui ont pris leur retraite. Dans un souci de ne pas nuire à l'équilibre technique et économique des exploitations en place, l'hivernage sur ces lots étaient tolérés. Les lots étaient alors utilisés pour du parcage de bovins durant la période hivernale.
En matière de gestion, la zone d'affouragement induit une dégradation de la dune et un apport en matière organique. De plus, les animaux ayant une ressource appétente et facile d'accès à disposition ne mettent pas à profit la nourriture présente au sein de l'enclos, les fourrés tendent alors à gagner l'espace.

A cette occasion, le SyMEL et le Conservatoire du littoral, ont lancé une procédure d'attribution fin 2018 pour chacun des lots. En corrélation avec les objectifs de gestion, à savoir la préservation du milieu dunaire et le maintien de l'ouverture du milieu, un nouveau cahier des charges a été établi.
Sera autorisé, un pâturage à la dépouille. Les exploitants pourront faire pâturer leurs bovins quand ils le souhaitent, avec le chargement désiré. La limite de l'exercice étant le respect de l'intégrité du milieu et le non apport de fourrage extérieur.
A noter, qu'un lourd investissement en matière d'équipements est financé par le Conservatoire du Littoral sur Saint-Rémy-des-Landes (cf. texte Création d'un enclos de pâturage page 40). Présentement, ces conditions d'occupation sont optimales en matière de gestion, elles pourront être revues en fonction de l'évolution du milieu ou de l'intéret des exploitants locaux.

Les candidats retenus signeront une convention d'occupation à usage agricole qui prendra effet le 15 mars 2019.

Sur le site des dunes d'Utah Beach à Saint-Martin-de-Varreville, c'est après une acquisition récente par le Conservatoire du Littoral qu'une réfection des clôtures a été programmée, et un lot proposé à l'exploitation. Là aussi le cahier des charges dressé est optimal pour la préservation du cordon dunaire avec un pâturage à la dépouille.

Enfin, sur **Gréville-Hague**, une procédure d'attribution a été lancée pour un lot d'exploitation en prairie. Ce lot, suite à la cessation d'activité de l'exploitant en place à l'acquisition, faisait jusqu'alors l'objet de ventes d'herbe à deux locataires présents localement afin que les prairies puissent être entretenues. En effet, un projet d'occupation agricole commune entre du bâti à proximité et les prairies en question faisaient l'objet d'une réflexion. Au vu des difficultés engendrées par la gestion du bâti, le Conservatoire du littoral s'est orienté vers de nouveaux potentiels partenariats avec les collectivités, offrant ainsi la possibilité de trouver un locataire sur du long terme pour les dites parcelles.

La préservation de la qualité de l'eau : un enjeu de gestion majeur en lien avec la pratique d'élevage sur les sites

Le pâturage est un bon allié pour la préservation des zones humides. Il permet de contenir la dynamique d'enfrichement et de maintenir ainsi le milieu ouvert. Un pâturage adapté à la portance du milieu et à la production fourragère de celui-ci permet un gain en matière de biodiversité. Les exploitations agricoles dans la Manche sont majoritairement orientées vers un élevage bovin. Pour une question de facilité et de coût il n'est pas rare de voir les bovins s'abreuver dans les mares ou cours d'eau. Cette situation engendre un risque sanitaire pour le troupeau et une altération de la qualité de l'eau et des milieux. Afin de limiter ces risques il est nécessaire de mettre en place des équipements ou de procéder à la réorganisation du pâturage sur les lots d'exploitations concernés en concertation avec les exploitants. Le SyMEL est confronté à ce type de situation sur les terrains qu'il gère. Plusieurs interventions ont eu lieu en 2018 pour enrayer ces phénomènes de pollution de l'eau.

Situation antérieure

Sur un lot d'exploitation sis sur la commune de Jobourg, suite aux échanges avec l'exploitant en place une réorganisation du pâturage a eu lieu. Le lot d'exploitation est constitué de deux parcelles séparées par un cours d'eau. La présence des bovins sur la zone la plus humide était préjudiciable pour le milieu et la qualité de l'eau.

Afin de remédier à la situation, il a été convenu avec l'exploitant de réduire les effectifs d'hivernage afin de conserver l'intégrité du milieu d'une part et de contenir les animaux sur la parcelle la plus portante durant l'hiver et de bloquer l'accès au cours d'eau durant cette période. La pose d'un équipement comme une pompe à nez permettant de maintenir un accès à l'eau pour les bovins n'a pas été possible techniquement. L'exploitant prend alors à sa charge l'apport en eau sur le lot d'exploitation.

Dans un même esprit, la réorganisation de l'exploitation agricole autour du **fond de vallée de l'Épine d'Hue** est en cours, là aussi en concertation avec le locataire. Jusqu'alors le fond de vallée formait un lot d'exploitation avec le plateau sec et portant. L'exploitant affourage ses bovins sur le plateau qui descendent s'abreuver dans l'Épine d'Hue. La réorganisation induit la mise en place de nouvelles clôtures et d'un compteur d'eau financés par le Conservatoire du Littoral. Dans un souci de favoriser le déplacement des animaux et de lutter contre la fermeture de la zone humide du broyage de fourrés va être réalisé.

Dans l'avenir, les animaux n'auront accès à la zone humide que de la fin du printemps au début de l'automne, le chargement instantané sur cette zone sera réduit et le cours d'eau isolé des animaux en hivernage. L'accès à l'eau courante sur le plateau va aussi permettre à l'exploitant de gagner en sécurité sanitaire pour son troupeau.

Ponctuellement, en fonction des possibilités techniques et budgétaires, pompes de prairies ou abreuvoir gravitaire sont posés (cf. exemple sur le secteur de la Hague, page 16). Ils permettent de maintenir un accès à l'eau sur les lots d'exploitation (gain de temps pour les exploitants) et de préserver la ressource en eau.

L'AGEP des dunes et marais du Val de Saire : lancement d'une démarche d'intégration de l'enjeu adaptation au changement climatique en matière de gestion agicole

Dans le cadre du projet « Agriculture et Gestion Partagée des dunes, marais et prairies du Val Saire », les premiers entretiens avec les exploitants en convention au SyMEL ont eu lieu avec Ludivine GABET et Bénédicte GUILLOTTE. Il s'agit d'une étude agro-environnementale ayant pour objectif de confronter les visions des exploitants actuellement en convention et du SyMEL en tant que gestionnaire et de rapprocher nos besoins afin d'aboutir à une conception commune de l'espace littoral. Le projet est engagé en lien avec la Chambre d'agriculture de Normandie. La suite en 2019.

Restauration des clôtures de la mielle du nord dans les dunes d'Hatainville

Posées en 1998 et 2000, les clôtures des dunes d'Hatainville présentaient quelques faiblesses et ne permettaient plus la contention des chevaux COBS Normands entretenant la partie nord des dunes.
L'accueil des jeunes en Service Volontaire Européen (SVE) encadrés par l'association AVRIL, ainsi que du renfort sur deux jours en décembre d'un groupe de détenus de la maison d'arrêt de Coutances nous a permis de restaurer 1,8 km de clôtures ainsi que les différents passages d'homme. Profitant d'une commande de 600 piquets du Conservatoire, le SyMEL a financé le reste des fournitures Gallagher et vis inox dans un souci de durabilité. Du débroussaillage a également été nécessaire pour dégager la clôture de la végétation (régie, chasseurs et prestation)

© Y. Mouchel

Quand les falaises étaient pâturées...

Réflexions engagées pour la mise en place d'un enclos de pâturage sur le site des falaises du mur blanc

De manière séculaire, voire millénaire, les falaises de Gréville-Hague ont été exploitées par les Hommes : pâturage, récolte de fougères aigle, coupe d'ajoncs,...Pour diverses raisons, ces activités, qui contenaient la végétation et modifiaient le paysage, se sont arrêtées progressivement dans le courant du XX^{e} siècle.

Une des principales questions qui se posent désormais sur ce site est de définir la gestion à y appliquer afin de préserver la biodiversité et les paysages....Remettre en place du pâturage pour entretenir les prairies et les pelouses, ou laisser la végétation évoluer naturellement vers le boisement? À l'occasion du dernier comité de gestion des falaises du Mur Blanc, la décision a été prise d'évaluer la faisabilité de la mise en place d'un pâturage dans les falaises de Landemer à la Baie de Quervière.

Les falaises de Gréville sont maintenant quasi recouvertes de fougères aigles
Crédit photo Olivier Morin - SyMEL

C'est sur ce sujet que d'avril à septembre 2018, Lise Pacoureau, étudiante en Licence professionnelle « Gestion et Animation des Milieux Montagnards et Pastoraux » (GAEMP), s'est penchée pour considérer les intérêts du pâturage sur le milieu, et pour définir les modalités de création d'un enclos. Le travail de Lise s'est conclu par un rapport mettant en avant les atouts du pâturage ovin et caprin sur ce type de milieu et proposant un programme ambitieux de mise en pâturage de 85 hectares de falaises sous 8 ans. Une partie importante du travail de Lise Pacoureau a été de rechercher des expériences similaires engagées ailleurs, mais aussi de trouver localement des éleveurs susceptibles d'être intéressés par ce projet. Plusieurs professionnels et double-actifs ne sont pas opposés à l'idée de mettre des animaux (notamment des moutons) à partir du moment qu'il y ait assez de prairies dans les falaises.

Le SyMEL et le Conservatoire du littoral étudient maintenant les opportunités pour mettre en place un premier tiers du projet d'enclos.

LA GESTION CYNÉGÉTIQUE

QUELQUES CHIFFRES

48
conventions de gestion cynégétique

51
communes concernées par une convention

46
structures de chasse signataires

DONT

36
associations communales de chasse

8
associations intercommunales de chasse

1
association interrégionale de fauconniers

1 particulier

En 2018, le SyMEL a proposé un renouvellement pour 8 conventions :

- la société de chasse de St-Pair-sur-Mer sur le site de la Mare de Bouillon ;
- la société de chasse de Tourville-sur-Sienne sur le site de la Pointe d'Agon ;
- la société de chasse de Saint-Lô-d'Ourville sur le site des Dunes de Lindbergh ;
- les sociétés de chasse de Vasteville et d'Héauville sur le site des Dunes de la Hague ;
- la société de chasse de Digulleville sur le site de la Pointe de Jardeheu ;
- la société de chasse « La Sauvagine du Val de Saire » sur le site de la Pointe de la Loge ;
- la société de chasse « La Tocquevillaise » sur le site de la Pointe de la Loge ;
- la société de chasse de Brévands sur le site du Polder de Brévands.

Toutes ces conventions ne sont pas signées par toutes les parties mais les démarches sont en cours.

Action du SyMEL en régie : la gestion du renard à Tatihou

Le renard roux (Vulpes vulpes) s'est installé de manière plus ou permanente sur l'île de Tatihou, distante de quelques centaines de mètres du continent et accessible à pied à marée basse. Parallèlement, les effectifs de goélands nicheurs (jusqu'à plus de 2000 couples) se sont réduits jusqu'à atteindre moins d'une centaine de nids en 2018 (voir l'article « suivi des goélands »). En effet, en raison de l'absence de prédateur sur Tatihou, les trois espèces de goélands (goélands marins, bruns et argentés) nichaient majoritairement à même le sol, ce qui est de nature à faciliter une prédation des nids.
Le goéland argenté étant une espèce en déclin au niveau européen, les différents acteurs s'accordent depuis 2016 pour un rétablissement de la colonie sur l'île, ce qui nécessite une action de régulation des prédateurs et tout particulièrement du renard.
Durant l'année 2018, les gardes du littoral du SyMEL sont intervenus à de nombreuses reprises et dans différentes configurations de chasse au renard ; au lever du jour, en soirée ou de nuit mais sans succès. La poursuite de cette action est d'ores et déjà confirmée pour 2019 avec le maintien des « chasses particulières » (voir bilan 2017) et certainement une nouvelle mise en œuvre d'actions de piégeage qui permettront de maintenir active la démarche engagée de régulation du renard.
Cette action n'a pu être menée à bien que grâce à une contribution précieuse de la brigade départementale de l'ONCFS, de la DDTM, du Conservatoire du Littoral, de l'appui de l'ensemble de l'équipe du service de l'Ile Tatihou et l'implication forte des gardes du SyMEL.

Battues administratives de régulation sur le polder de Sainte-Marie-du-Mont

Depuis 2017, la présence de sangliers est avérée sur le Polder (et dans la RNN du Domaine de Beauguillot). Les deux sites étant en réserve de chasse, les animaux peuvent y trouvent des zones de quiétude (fourrés, roselières) tandis qu'à proximité, des parcelles de maïs peuvent être une zone de nourrissage.

Sur ces sites, la population de sangliers doit présenter un équilibre entre le maintien d'une population viable non domestiquée, l'activité agricole (avec de potentiels dégâts aux prairies et cultures) et la conservation d'habitats et d'espèces remarquables. À court terme, le choix est de réduire la population.

Pour cela, seule une battue administrative est possible et le choix de la période est important (impossibilité en période d'hivernage ou de nidification des oiseaux, éviter les périodes de semis de printemps ou d'automne) afin de ne pas disperser la population sur les parcelles agricoles. Par ailleurs, la DDTM de la Manche privilégie la période d'ouverture de chasse. L'intervention est alors optimale en février ou tout début octobre.
Suite à des signalements importants entre février et mars 2018, une première battue administrative a eu lieu le 19 mars 2018 où 2 sangliers ont été tués/blessés. Des indices de présence de sangliers ayant été observés toute l'année, une seconde battue a été organisée le 5 octobre 2018. Aucun animal n'a été abattu sur le polder mais trois sangliers l'ont été dans la RNN du Domaine de Beauguillot contigüe.
Dans plusieurs RNN, une procédure de veille et d'interventions avec une intensité croissante de régulation a été mise en œuvre. Cette même démarche est engagée sur ce site impliquant les différents partenaires(SM PNRMBC, DREAL, DDTM, Conservatoire du littoral, SyMEL..) pour mieux en définir le calendrier et les modes opératoires de régulation.

Battue administrative

04 La communication et la sensibilisation

Participation du SyMEL au festival des contes

Dans le cadre du festival des contes sur le thème de « l'ici et l'ailleurs », le SyMEL a réalisé des animations sur le littoral de Vicq-sur-Mer, la dune et le Marais du Hable. 160 élèves ont ainsi pu découvrir le paysage et le fonctionnement du marais arrière-dunaire, faire du sable à partir de cailloux et de coquillages, se rendre compte de l'évolution érosive du milieu dunaire et d'échanger sur la faune, la flore et les activités possible sur l'ensemble du site.

Livrets sur la flore de la Hague : 3 nouveaux livrets produits avec les écoliers (Arbres, Pointe de la Hague et landes de Vauville)

Dans la continuité du partenariat entre l'antenne du SyMEL dans la Hague et les différentes écoles du secteur, trois nouveaux livrets sur les plantes ont été réalisés.
Ainsi les classes de CM1-CM2 du RPI de la Pointe ont participé à la création d'un livret présentant les principales plantes du Cap de la Hague.
Les maternelles grandes sections et CP de l'école de Vauville, ainsi que l'ensemble des classes de l'école primaire de Beaumont-Hague, ont réalisé des dessins sur les plantes des landes de Vauville et de Beaumont-Hague.
Enfin, un troisième livret a été consacré aux arbres de la Hague avec toutes les classes du RPI de la Côte (Digulleville, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue et Gréville-Hague) et du RPI de Vasteville/Acqueville.
Cette nouvelle année de projets pédagogiques porte à 6 le nombre des livrets sur les plantes de la Hague qui sont distribués par les gardes au cours de leurs animations et mis gratuitement à disposition à la médiathèque du Manoir du Tourp. Initialement imprimés à 500 exemplaires de chaque, certains livrets, forts de leur succès, ont fait l'objet d'un second tirage en 2018.

Sortie découverte des amphibiens des dunes de Saint Georges de la Rivière

Un vendredi du mois d'avril, dans des conditions peu favorables une dizaine de personnes s'étaient retrouvés au camping des dunes pour découvrir les amphibiens. Les personnes présentes avaient assisté à la sortie de l'année précédente.

Troisième randonnée contée sur le Cap de Carteret et les dunes d'Hatainville

Le samedi 10 juin, l'association Harmoniques organisait sa troisième randonnée contée où la légende de Saint Germain terrassant le Dragon était revisitée par la conteuse Noémie Samson, tandis que le saxophoniste Laurent Fautrat investissait le temps d'un instant les cyprès au centre des dunes laissant le public s'immerger en pleine nature au milieu des dunes d'Hatainville. Au cours de cette ballade, le garde du littoral est également intervenu pour parler des dunes d'Hatainville et de l'action de protection engagée par le SyMEL aux côtés du Conservatoire du Littoral

05 | Les partenariats

BILAN 2018 DES CONVENTIONS DE CHANTIERS-NATURE ET PÉDAGOGIQUES :

Le SyMEL conduit annuellement de nombreuses actions de partenariat avec l'organisation de chantiers nature et pédagogiques.
Le bilan annuel des chantiers nature et pédagogiques par conventions entre diverses structures (Lycées, Maisons Familiales Rurales, Collèges, Associations,...) répertorie sur la période de septembre 2017 à octobre 2018, 17 opérations associant près de 500 élèves et étudiants, une trentaine d'encadrants pour des actions associant préservation du milieu et actions pédagogiques et de formation ;

DATE DE CHANTIER	SITE	ÉTABLISSEMENT	EFFECTIFS	THÉMATIQUE
17 octobre 2017	Tatihou (Cdl)	Lycée agricole de Sées (61)/ 1ères STAV	17 élèves + 2 encadrants	travaux d'entretien
23novembre 2017	Tatihou (Cdl)	Lycée agricole de Gouville (27)/ 1ères STAV	12 élèves + 2 encadrants	restauration du cordon dunaire
06décembre 2017	Dunes de Biville (Cdl)	MFR de Valognes (50)/	40 élèves + 2 encadrants	plantation d'oyats
08décembre 2017	Lande du camp (Cdl)	Lycée Nature Coutances (50)/ Terminales STAV	30 élèves + 3 encadrants	Génie écologique étrépage + remottage le long d'itinéraire de sentier d'interprétation hors d'eau
09 janvier 2018	Cap de Carteret (Dept)	Lycée agricole de Vire (14)/ 1ères « GMNF	32 élèves + 2 encadrants	canalisation du public, pose de ganivelles et clôtures de fil lisse
30 janvier 2018	Dunes de Bretteville (Cdl)	Lycée Nature Coutances (50)/ « 3èmes agro	24 élèves + 3 encadrants	Génie écologique (Petit abatage, fagotage)
22 février 2018	Dunes de Saint-Georges-de-la-Rivière (Dept)	Lycée Nature Coutances (50)/ Secondes « NJPF »	23 élèves + 3 encadrants	restauration du cordon dunaire, canalisation du public (pose de ganivelles)
12 mars 2018	Dunes de Bretteville (Cdl)	Lycée Nature Coutances (50) Secondes « GT »	25 élèves + 2 encadrants	Petit abattage – fagotage –fascinage et réhabilitation cordon dunaire
09-10-12 avril 2018	Dunes de Vasteville (Cdl)	Collège de la Hague (50)/ Classes de 5èmes	150 élèves	interventions diverses sur sites
26 avril 2018	Dunes de Biville (Cdl)	Maison pour tous « Léo Lagrange » Tourlaville	6 personnes	Réalisation d'un emmarchement en rondins de bois
27 avril 2018	Dunes de Vasteville (Cdl)	Maison pour tous « Léo Lagrange » Tourlaville/	6 personnes	Arrachage de pins maritimes
15 mai 2018	Lande du camp – Lessay (Cdl)	Lycée agricole de Vire (14)/ Terminales «GMNF »	23 élèves + 2 encadrants	gestion hydraulique –étrépage – remottage
09-10 juillet 2018	Pointe de la Hague – St-Germain-des-Vaux (Cdl)	Maison pour tous « Léo Lagrange »	6 personnes	Chantiers citoyens (opérations d' entretien)
29-30 août 2018	Dunes de Biville (Cdl)/	Maison pour tous « Léo Lagrange » Tourlaville	6 personnes	Chantiers citoyens (opérations d'entretien)
2 octobre 2018	Marais de Tocqueboeuf communes Fermanville et Vicq Sur Mer	Lycée agricole de Montmorillon (86) Terminales « GMNF »	22 élèves + 3 encadrants	Travaux de débroussaillage de ronciers et de taille de haies
Octobre 2018 (1 semaine)	Dunes d'Hatainville (Cdl)	Lycée agricole de Sées/ BTS « GPN »	22 étudiants + 2 encadrants	travaux de génie écologique
18 octobre 2018	Ile Tatihou (Cdl)	Lycée agricole « Edouard de Chambray » à Gouville (27)	14 élèves + 2 encadrants	Bouturage et plantation d'oyat – restauration cordon dunaire

Plusieurs chantiers pédagogiques réalisés avec divers partenaires sur le secteur de la Hague :

La Maison pour tous Léo Lagrange de Cherbourg-en-Cotentin :
Sept ou huit jeunes ont participé à des travaux courants durant 4 jours. Ainsi, les restes d'une clôture ont été arrachés le long du sentier du littoral à St-Germain-des-Vaux et par ailleurs, ces journées ont permis de traiter des barrières agricoles à l'huile de lin sur plusieurs sites et ranger des matériaux.

Les jeunes en Service Volontaire Européen :
Dans le cadre de la convention avec l'association AVRIL, 4 jeunes en Service Volontaire Européen encadrés par une personne de l'association AVRIL sont venus dans la Hague 3 jours durant lesquels plusieurs chantiers ont pu être menés : l'aménagement d'une déviation du sentier du littoral à St-Germain-des-Vaux, l'entretien des murs de la ferme de la Cotentine à Omonville-la-Rogue et l'arrachage de jeunes pins maritimes dans les dunes de la Hague.

La Maison des jeunes de Vasteville-Acqueville (MJVA) :
Pour la troisième année de partenariat, 5 volontaires de la Maison des Jeunes de Vasteville-Acqueville se sont investis dans la restauration d'un ancien sentier menant au Panorama du Val es Cochard sur le site des dunes de la Hague.

La Maison Familiale Rurale de Valognes :
Comme chaque année, une trentaine d'élèves de terminal de la MFR de Valognes sont venus durant une journée pour un chantier de plantation d'oyats à l'accès à la plage de Biville.

Le Collège de la Hague
Chaque printemps depuis 2014, l'ensemble des élèves des classes de cinquième du collège de Beaumont-Hague (entre 100 et 150 jeunes par an) se rend dans les Dunes de la Hague dans le cadre d'un programme pédagogique SVT sur les amphibiens. Ce programme est encadré par le CPIE de Lessay et le SyMEL. En petits groupes et sur deux jours, tous les élèves passent par 3 ateliers : présentation des dunes de la Hague (SyMEL), découverte des mares dunaires (CPIE) et détermination des amphibiens (CPIE).
Si la plupart des jeunes connaissent le site des dunes de la Hague pour son accès à la plage en été, ce programme leur offre une autre vision de cet espace naturel exceptionnel proche de chez eux, et les sensibilise à l'importance de sa préservation.

Chantier d'entretien du marais de Tocqueboeuf par le Lycée de Montmorillon
Chaque année, le lycée agri-nature de Montmorillon dans la Vienne (86) fait découvrir à ses élèves des territoires méconnus des viennois. En 2018, les lycéens en terminale « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) » sont venus visiter des sites du littoral du Cotentin et participer à des chantiers pendant une semaine. Avec le SyMEL, les élèves ont été dans le marais de Tocqueboeuf. Une présentation des enjeux, des objectifs de gestion et des actions mises en oeuvre est venue compléter leur journée de chantier. Il s'agissait de débroussailler des limites du site et les fourrés d'ajoncs et de ronces se développant ponctuellement.

Visites de sites et formation des étudiants :
Master Eco-Caen, Master Environnement Rouen, Agro-campus Rennes, BTS Sées 2e année
Comme chaque année, plusieurs visites de site ont été organisées pour les Master Environnement des Universités de Caen et de Rouen dans les dunes d'Hatainville et sur le Cap de Carteret.
Et puis des nouveautés cette année avec des interventions chez les 6 e au Collège de la Haye du Puits et des 3ème de Saint Sauveur le Vicomte dans le cadre du forum des métiers.

Une intervention pour les 6ème du collège de Saint Sauveur le Vicomte en septembre a été réalisée dans les dunes de Portbail, et deux interventions en classe et sur le site des dunes d'Hatainville aux quatre classes de l'école des Chardons Bleus de la commune des Moitiers d'Allonne à la rentrée scolaire dans le cadre d'un projet pédagogique sur les dunes d'Hatainville vues par les enfants des Moitiers d'Allonne.

Chantier maison d'arrêt de Coutances

Grâce au partenariat du SyMEL avec l'association Avril, en novembre 2018, un chantier de restauration de clôture a pu être mené dans Dunes d'Hatainville avec des détenus de la maison d'arrêt de Coutances. Outre le résultat pour la gestion du site, ce chantier a été particulièrement enrichissant pour l'ensemble des participants, les détenus et leurs encadrants, les gardes du SyMEL et l'animateur d'Avril.

Partenariat DRPJJ – SyMEL
Depuis 2007, le SyMEL et la Direction Régionale Grand Ouest de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ont engagé un partenariat basé sur la mise en place de chantiers d'entretien et d'aménagement réalisés par des mineurs faisant l'objet d'une procédure pénale. Ceux-ci interviennent dans le cadre de mesures de réparations pénales et de sanctions éducatives prononcées à leur encontre par les magistrats de la jeunesse et le parquet du tribunal de grande instance de Coutances. Elles associent la dimension éducative et l'intérêt de la collectivité, en visant à favoriser la prise de conscience par les jeunes de leurs comportements et de leur responsabilité singulière dans leur environnement social.
Les chantiers sont organisés par modules de 2 demi-journées, pour des groupes de 2 à 4 jeunes. Ceux-ci sont encadrés par 2 ou 3 éducateurs du Service Territorial d'Education en Milieu Ouvert de la Manche (Unité d'Education en Milieu Ouvert de Coutances-Granville) qui dirigent les travaux à partir des prescriptions formulées par les gardes du littoral. En 2018, 8 des 13 modules initialement programmés ont été finalement mis en place suite à des annulations pour cause de météo défavorable ou d'indisponibilité des éducateurs. Ils ont concerné 17 jeunes qui ont été amenés à travailler sur des thématiques variées : nettoyage de plages, débroussaillage, nettoyage du fort. Ces chantiers, qui représentent 39 journées/homme, ont permis d'évacuer 69 m^3 de broussailles et près de 4,5 m^3 de déchets.

Une particularité de la démarche est l'utilisation d'un voilier pour venir à Chausey et servant de base logistique durant le séjour des jeunes et de leurs éducateurs (hébergement et repas à bord). Cette démarche apporte une réponse accessible et facilement compréhensible par les jeunes, et s'enrichit en outre d'une dimension éducative imposée par l'encadrement de proximité et la nuit passée à bord. Par ailleurs, les découvertes de la voile lors de la traversée, du milieu marin et de la nécessité de protéger ajoutent une plus-value écologique et citoyenne à ces mesures.
Ce programme, tant par les types de chantiers mis en place que par le cadre dans lequel il s'accomplit, est donc porteur de sens aux yeux des jeunes. Les gardes du littoral en garantissent l'intérêt écologique et la portée citoyenne, les éducateurs lui ajoutant valeurs individuelles et collectives. Enfin, le regard des autres – touristes et résidents - passant de la méfiance à la curiosité, puis à la bienveillance, valorise l'action et ses acteurs.

SYNDICAT MIXTE ESPACES LITTORAUX DE LA MANCHE

BILAN D'ACTIVITÉ 2018

Participants à la rédaction
Saïd EL MANKOUCH, Valentin PAILLETTE, Martine BIRAIS, Chantal DESREE, William ARDLEY, Rodolphe BION, Christelle BONNISSENT, Michel DAVID, Marie DEVILLE, Ludivine GABET, Bénédicte GUILLOTTE, Arnaud GUIGNY, Antony HANNOK, Sébastien HOUILLIER, Christian LECONTE, Yann MOUCHEL, Eric NEUVILLE, Pierre SCOLAN

Conception
Imprimerie du conseil départemental de la Manche

Crédits photos
© SyMEL, sauf mention spécifique

SyMEL Préserver et partager
LA MANCHE Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche

Maison du Département
98, route de Candol • 50008 Saint-Lô Cedex
Tél. 02 33 05 98 83 • symel@manche.fr
www.symel.fr